



CONSCIENCES

CITOYENNES

Réseau en faveur d'une insurrection des consciences
et d'une transition citoyenne

Notre dossier politique

1.	Introduction.....	3
2.	A propos.....	5
3.	Nos statuts.....	11
4.	Notre charte d'adhésion.....	21
5.	Notre programme en un clin d'œil.....	24
6.	Notre programme.....	27
7.	Les annexes.....	53

Le réseau Consciences-citoYennes entend promouvoir un modèle alternatif de société

NOTA BENE: sur tout le document, **le masculin est utilisé sans discrimination**, dans le seul but d'alléger le texte.

En effet, nous pensons que le modèle économique des sociétés industrielles contemporaines génère un type de personnalité narcissique qui cause, entretient et aggrave les crises globales du XXI^e siècle.

Pour comprendre cette causalité, il faut concevoir l'économie non seulement comme une structure et un principe organisationnels, mais surtout comme **un système de conditionnement** au sens psychologique de ce mot, c'est-à-dire une technique qui permet d'induire une réponse spécifique à partir d'un stimulus artificiel. Les comportementalistes l'ont démontré à maintes reprises : la motivation a son origine dans l'espoir d'une satisfaction, d'une valorisation, d'une gratification. Économiquement parlant, cette gratification prend globalement la forme d'un gain en capital. Autrement dit, le conditionnement qu'on subit, au sein des sociétés contemporaines occidentales, est, principalement, économique.

Sur ce, le narcissisme (trouble de la relation) peut se comprendre comme un symptôme psychosocial issu des processus de subjectivation propre à un environnement sous l'emprise de la logique économique. En effet, dans une société qui valorise l'individu et ses actes sur le mode de la possession (avoir toujours plus, pour exister aux yeux des autres), nous ne pouvons pas espérer que le collectif

soit autre chose qu'un ensemble d'individus atomisés. Cette atomisation peut être représentée par un impératif qui nous concerne tous. C'est l'impératif de gagner du capital pour, au minimum, survivre dans ce système.

On peut donc soutenir que le conditionnement dont il est question ici fonctionne selon deux configurations : la dépendance sociale et l'impératif économique. Ces deux configurations se recoupent et prennent la forme d'un dictat qu'on peut résumer très vite de cette manière : **« pour vivre, il me faut de l'argent et pour avoir de l'argent, il me faut adopter un certain type de comportement adapté à la normalité économique »**. Cette normalité qui constitue un modèle de référence et qui gratifie les individus, les pousse à un rapport à soi et à l'autre de type concurrentiel.

Ce qui importe, dans nos sociétés, ce n'est pas la vertu, la bonté ou la citoyenneté, mais l'esprit de compétition, le paraître et l'avoir. On se retrouve donc, de manière paradoxale (puisque l'on est tout de même censé vivre en société et, donc, avec les autres), avec des mentalités qui ne sont pas principalement axées sur la coopération citoyenne et le sentiment de fraternité. Au contraire, ces mentalités sont cupides et narcissiques et doivent l'être si l'individu veut récolter, pour lui et les siens, le confort, la valorisation économique, les plaisirs que peut offrir la main invisible du capitalisme libéral.

Fort de ce constat alarmant, le réseau consciences-citoYennes entend défendre une conception de l'humanité qui s'articule autour d'un projet commun de société.

Ce que nous soutenons ici, c'est que l'humanité en l'être humain implique une symbiose entre l'individuel et le collectif. Cela signifie que l'individu se reconnaît dans le collectif et réciproquement. Cette reconnaissance mutuelle et les actes qui en découlent sont ce qui définit proprement l'humanité. Pour parvenir à mettre en œuvre son projet, consciences-citoYennes fonde son action politique sur quatre piliers : 1) l'éducation citoyenne (pilier de la culture), 2) la juste représentativité (pilier de la gouvernance), 3) la décroissance (pilier de l'écologie) et 4) la justice sociale (pilier de l'économie).

Il s'agit d'un système intégral et inclusif que nous proposons d'appeler « le **CIVILISME** ».

2. A propos



Né d'une initiative spontanée et collective le 14 septembre 2010, le réseau consciences-citoYennes est tantôt un **cercle d'influences et de réflexions critiques**, tantôt un **mouvement politique**. Basé dans le canton de Vaud en Suisse, consciences-citoYennes entend mener des réformes de fond afin de rétablir le lien entre individualité et collectivité. En tant que parti politique d'avant-garde, **c'est donc à la régénération intégrale du modèle de société que le réseau œuvre.**

Pour parvenir à cet objectif, le réseau consciences-citoYennes part de l'idée que **les changements que nécessite notre époque impliquent des recettes qui, à première vue, semblent utopiques, des idées innovantes et ambitieuses sur la base desquelles nous pourrions parfaire notre humanité.** Pour être conséquents et réussis, ces changements ne peuvent pas se limiter à des détails dans le fonctionnement des sociétés occidentales contemporaines. C'est pour cette raison que notre réseau a pour horizon politique l'édification d'**un modèle alternatif de société**. Ce modèle que nous proposons et que nous nommons « civilisme » n'est, cependant, pas uniquement régional ou national; par sa rationalité, il se veut également international.

Sur le plan politique, notre priorité est l'éducation citoyenne et, à travers elle, la réforme de l'enseignement public. En effet, selon nous, l'éducation forme le citoyen qui, en retour, détermine les valeurs de la société. Sur ce, nous soutenons que ce cycle doit être davantage conscientisé et l'enseignement public revu pour correspondre non plus seulement à des critères scolaires, mais à des critères sociaux de **coopération active et co-responsable**. Autrement dit, il nous faut sortir de l'individualisme économique dans lequel nous sommes aujourd'hui empêtrés pour épouser des formes plus cohérentes et plus justes de vivre-ensemble.

Notre slogan : On ne naît pas citoyen, on le devient !

Notre programme tient sur quatre piliers. Il s'agit, à travers ces piliers et par des mesures que nous présentons dans notre programme, de toujours avoir à l'esprit cette question : **dans une société juste, comment ceci ou cela se présenterait ?** En lisant cependant notre programme, le lecteur percevra vite qu'on ne cherche pas à correspondre à « la réalité » du moment.

Cette réalité que certains tiennent pour un absolu est constituée de représentations individuelles et collectives. C'est du reste pour cette raison qu'on donne autant d'importance, dans notre programme, à la culture. La culture étant, de manière très synthétique, ce qui forme les représentations.

NOTRE STRATÉGIE

Pour parvenir à mettre en place ces piliers, le réseau entend d'une part dépasser le fatalisme qui voudrait qu'il n'y ait pas d'alternative au modèle de société actuel et, d'autre part, promouvoir des idées qui peinent à recevoir l'adhésion de la pensée dominante, mais qui ont un support politico-théorique extrêmement pertinent pour la construction d'un ordre social juste.

Concrètement, le réseau consciences citoYennes entend promouvoir une approche évolutive (c'est-à-dire non figée par des dogmes), constructive (c'est-à-dire positive) et intégrale (c'est-à-dire systémique ou holistique) pour parfaire les institutions. Pour atteindre cet objectif, nous utilisons tous les moyens légitimes pour améliorer la visibilité du réseau. La liberté d'expression et d'opinion étant de notre point de vue un acquis de civilisation qui ne doit être remis en cause que lorsqu'elle prend la forme d'une incitation à la haine.

En outre, **la conscientisation est un élément central de notre approche**. Il s'agit, pour nous, de permettre à chacun de reconnaître que :

- 1) **Nous souffrons.** Lorsqu'elle ne prend pas la forme d'une maladie somatique, cette souffrance peut prendre d'autres formes. Le relativisme des valeurs, que certains considèrent comme anodin, ainsi que le cynisme et le fondamentalisme et bien des « ismes » de notre époque sont emblématiques de ces formes de souffrance. Concernant plus spécifiquement le relativisme des valeurs, il est à la fois cause et symptôme de ces deuxièmes formes de souffrance. En tant que symptôme, il révèle un sentiment général de manque que l'on tente de compenser à travers le consumérisme contemporain de l'avoir et du paraître. Tout se passe comme si nous avions envie de prouver et de montrer à l'autre qu'on existe. Globalement, il n'est pas exagéré de dire que tous les « ismes » dont souffre l'humanité manifestent, directement ou indirectement, une fatigue existentielle et une perte de sens.
- 2) **Cette souffrance est la conséquence logique de notre organisation sociale et économique.**
- 3) **Par la volonté et l'organisation, nous pouvons en finir avec cette souffrance et, ainsi, éviter ses conséquences tragiques.**

À LA BASE DE NOS REVENDICATIONS

Le réseau consciences-citoYennes conçoit le monde occidental contemporain comme profondément désuni et déséquilibré. Comme nous l'expliquons dans notre page d'accueil, cette situation est en lien direct avec un modèle socio-économique qui génère un type de personnalité narcissique. Outre les conséquences psychiques et interpersonnelles de ce modèle, il impacte également les relations entre les nations et l'équilibre des écosystèmes.

A ce modèle, nous trouvons quatre inconsistances en lien avec ce qui vient d'être dit : une inconsistance spirituelle, une inconsistance démocratique, une inconsistance écologique, et une inconsistance de la justice globale.

L'inconsistance spirituelle du modèle socio-économique actuel. Ce que nous voulons dire par là, c'est qu'il manque, au niveau social, un sens commun qui rassemble les citoyens autour d'un réel projet de société. Aujourd'hui, l'organisation sociale repose sur un individualisme vulgaire qui confine à l'égoïsme. Généralement, on invoque, à tort ou à raison, Adam Smith pour justifier cet individualisme. Dans la vie pratique, cela conduit à une atomisation de la société.

L'inconsistance démocratique des organes politiques. Devant un parlement réuni, n'importe qui peut facilement constater qu'il ne représente pas le peuple dans son ensemble. Dans ces conditions, il est tout à fait inexact de parler de démocratie, surtout lorsqu'on connaît le niveau de participation aux élections. D'ailleurs, le fait que les gens ne votent pas n'est pas une pathologie démocratique comme certains le prétendent. C'est bien au contraire parce qu'on ne se trouve pas en démocratie que les gens ne votent pas. Très synthétiquement, ce que nous voulons défendre ici, c'est que la démocratie est un régime politique qui nécessite des rapports intersubjectifs consistants. Ces rapports, on ne les trouve pas dans une société basée sur des principes économiques égoïstes. En effet, à partir du moment où chacun n'a que le souci de ses affaires personnelles, la politique ne peut qu'être le royaume du carriérisme. Sur ce, nous pouvons dire de la démocratie qu'elle reste un horizon à atteindre, une terre inconnue qu'il nous faut encore découvrir.

L'inconsistance de la conscience écologique. Cette inconsistance s'exprime principalement à travers les comportements consuméristes qu'implique le modèle socio-économique actuel. Ce modèle encourage une rentabilité quantitative plutôt qu'une rentabilité qualitative. Par rentabilité qualitative, nous entendons une rentabilité qui tienne compte des objectifs affirmés dans les quatre piliers ci-dessus mentionnés : l'engagement citoyen, la démocratie, l'équilibre des écosystèmes et la **justice sociale**. Le triste constat est que pour bien fonctionner, le capitalisme actuel nécessite une consommation frénétique pour se maintenir. Or, ce fonctionnement qu'on qualifie de « modèle » ou de « système » n'est pas écologiquement durable. Il fait tantôt abstraction des limites naturelles de la croissance économique, de la préservation des écosystèmes et de l'interdépendance des différents règnes qui les composent. Il faut bien comprendre qu'un sac plastique abandonné au sol

ou le kérosène dispersé dans le ciel se retrouvent, tôt ou tard, dans l'aliment que nous mangeons, dans le liquide que nous buvons ou dans l'air que nous respirons. Autrement dit, la conscience de l'interdépendance doit nous conduire à entrevoir l'activité cyclique de la nature par laquelle toute expulsion renvoie à une absorption et réciproquement. Dès lors, il ne faut pas être chimiste, docteur ou expert du climat pour comprendre que nos comportements consuméristes sont totalement déraisonnables et inconscients.

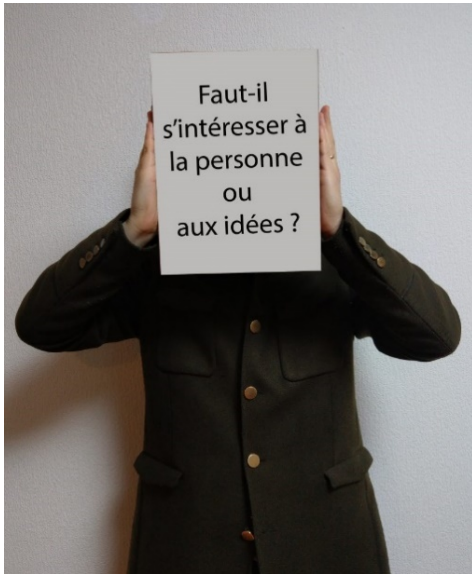
L'inconsistance de la justice sociale. Les inégalités sociales nationales et internationales que produit le modèle économique néolibéral ne peuvent pas conduire à une humanité unie et harmonieuse. Au niveau international, ce modèle entraîne des crises migratoires, et ne favorise pas la paix entre les peuples.

Très synthétiquement, si l'on combine ces trois inconsistances en une seule problématique générale, il en ressort un renversement du système des valeurs. En effet, on constate aujourd'hui que ce qui a de la valeur ce n'est pas la vertu, la citoyenneté ou la bonté, mais la possession des biens matériels et l'appât du gain. **Dans ces conditions, toutes les issues tragiques sont imaginables et il est donc important de créer les conditions favorables aux changements qu'impose notre époque.**

- Qu'est-ce qu'une société juste et harmonieuse ?

Telle est la question à laquelle le réseau consciences-citoYennes entend répondre sans concession.

ORGANIGRAMME



Le réseau consciences-citoYennes fonctionne sur la base de trois entités. La première entité est l'organe exécutif, qu'on nomme le «cercle citoyen». Ce cercle est, notamment, constitué d'un **coordinateur** et de 4 délégués ou co-fondateurs. La deuxième entité est l'organe électif qu'on nomme «cercle des représentants». Il s'agit des membres qui ont exprimé la volonté de pouvoir être tirés au sort pour pouvoir participer à une élection sous notre bannière. Ces membres ont signé notre charte d'adhésion.

La troisième entité est constituée des sympathisants. On la nomme «cercle d'influences».



Luca V. Bagella

Coordinateur & co-fondateur



Dr Amevor Adzado (dit "Setso")

Co-fondateur

Il est important de noter que le réseau Consciencess-citoYennes ne soutient jamais des individus, mais les idées exprimées dans son programme. Nos candidats ne cherchent pas le pouvoir ni la représentativité narcissique, puisqu'ils s'engagent, au niveau de la gouvernance, en faveur de l'instauration du tirage au sort.

Pour faire partie du réseau et ainsi recevoir ses communications, envoie-nous un message à reseau@consciences-citoyennes.ch. De la même façon, transmets-nous via ce canal toutes les remarques qui peuvent améliorer, d'une manière ou d'une autre, le réseau.

3. Nos statuts



Réseau consciences-citoYennes

Réseau en faveur d'une insurrection des consciences et d'une transition citoyenne

Approuvés par le coordinateur général & le cercle citoyen et signé le 14.11.2020

*« Le réseau Consciencess-citoYennes entend promouvoir un modèle alternatif de société.
Nous pensons effectivement que le modèle économique des sociétés industrielles contemporaines
génère un type de personnalité narcissique qui cause, entretient et aggrave les crises globales du
XXI^e siècle. »*

NOTA BENE : le masculin est utilisé, dans ce document,
sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

1. Nom, description & siège

- 1.1. Sous la désignation « Réseau consciences-citoYennes » (ou, en abrégé, consciences-citoYennes ou CS), le réseau se constitue en association à but non lucratif, et ce, conformément aux dispositions des articles 60 et suivant du Code civil Suisse.

- 1.2. Le réseau consciences-citoYennes est tantôt un cercle d'influences et de réflexions critiques, tantôt un mouvement politique.
- 1.3. Le siège de CS est établi à Pully, dans le canton de Vaud, en Suisse. Le réseau possède un site internet à cette adresse : consciences-citoyennes.ch

2. But

- 2.1. Le réseau Consciences-citoYennes poursuit un but de réflexion et d'action politique en faveur de l'édification d'un modèle alternatif de société. Ce modèle de société qu'on nomme « Civilisme » tient sur quatre piliers. Ces piliers, qui constituent des axes politiques, sont :

- **Pilier 1**_Culture
- **Pilier 2**_Gouvernance
- **Pilier 3**_Ecologie
- **Pilier 4**_Economie

Ensemble, ces piliers constituent un système intégral. Leur contenu est explicité dans le programme politique du réseau.

- 2.2. CS ne cherche pas à résoudre des problématiques sociales et politiques isolées. Car, pour CS, ces problématiques sont, pour une grande part, des effets d'un modèle socioéconomique qui est, à la base, pathologique. Autrement dit, CS vise la cause et non pas les conséquences de celle-ci. Cette cause, CS l'a identifiée dans l'individualisme économique en tant que principe d'organisation sociale et système de valeurs. Cet individualisme – qui s'exprime, notamment, à travers la dissolution du lien qui devrait exister entre individu et collectif – produit des concurrents narcissiques. En bref, CS vise à des réformes de fond et à une régénération intégrale du modèle de société.

- 2.3. CS a pour priorité politique la réforme de l'enseignement public qu'il entend transformer pour qu'il corresponde aux valeurs citoyennes de coopération citoyenne et de coresponsabilité consciente.
- 2.4. CS entend atteindre les deux buts, ci-dessus exprimés (réflexif et praxis), en utilisant les moyens démocratiques et la communication. En ce sens, CS peut être considéré comme un parti politique.
- 2.5. Lorsque CS présente des candidats à des élections, il ne soutient pas des individus, mais les idées générales exprimées dans son programme. D'ailleurs, ses candidats ne cherchent pas le pouvoir ni la représentativité narcissique, puisqu'ils soutiennent, au niveau de la gouvernance, l'instauration du tirage au sort.
- 2.6. CS a pour but de croître au niveau régional, national et international. À l'art. 9 de ce document, CS prévoit la perspective des sections.

3. Ressources

- 3.1. CS peut, notamment, percevoir des cotisations, des dons, des legs ou des subventions.
- 3.2. Ses membres actifs travaillent bénévolement en direction du but exprimé à l'art. 2.
- 3.3. La fortune de CS est utilisée conformément au but exprimé à l'art. 2.

4. Structure du réseau

- 4.1. CS s'oppose aux rapports hiérarchiques entre personnes et part de l'idée que, dans une organisation harmonieuse et juste, la hiérarchie doit laisser sa place à une organisation claire des rôles. En ce sens, CS fonctionne sans chef, ni directeur, ni président. À la place, CS possède trois organes qui remplissent trois rôles distincts :

- 1) Le cercle citoyen (cf. art. 5)
- 2) Le cercle des représentants (cf. art. 6)
- 3) Le cercle d'influences (cf. art. 7)

5. Description et rôle du cercle citoyen

5.1. Le cercle citoyen est l'organe exécutif de CS. Il est composé d'un coordinateur et de délégués ou de co-fondateurs.

5.2. Le cercle citoyen a pour mission et prérogatives au sein de l'association :

- Validation toutes modifications sur le site ou les documents du réseau (à l'exception des statuts qui sont sous l'autorité de l'assemblée générale)
- Gestion des activités du réseau et du site internet
- Convocation des assemblées
- Gestion de la mise en application des statuts
- Administration des biens de l'association
- Emploi des « chargés de mission » ou des « conseillers ». Les chargés de mission et les conseillers sont, au minimum, des sympathisants
- Pouvoir de veto s'il a l'impression que le cercle des représentants cherche à déroger à la première version des statuts. Autrement dit, aucun article ne peut être modifié, supprimé ou ajouté si le cercle citoyen juge que cela va à l'encontre des valeurs exprimées dans la première version des statuts. C'est le rôle du cercle citoyen de veiller au maintien des buts et de l'idéologie d'origine du réseau

- 5.3.** En tant que membre du cercle citoyen, le coordinateur général gère les bulletins d'information et la boîte de réception électronique du réseau. En cas d'indécision au sein du cercle citoyen, il a le pouvoir de trancher. Cela étant, cette décision doit pouvoir être argumentée de manière rationnelle.
- 5.4.** Le titre de « co-fondateur » est réservé aux individus qui ont fondé le mouvement et qui, par conséquent, font directement partie du cercle citoyen, tandis que les délégués sont des personnes désignées par cette entité. Au total, avec le coordinateur général, cette entité est composée de 5 membres. Son rôle est de soutenir et de conseiller le coordinateur dans la gestion générale de l'association. En tant qu'organe exécutif, le cercle citoyen contribue au contenu idéologique et à la ligne stratégique de CS.
- 5.5.** Si le coordinateur général devait cesser de pouvoir remplir sa mission, le cercle citoyen procède à une élection par tirage au sort, en son sein et parmi les délégués généraux volontaires. Si aucun délégué général ne devait vouloir prendre cette fonction, une assemblée générale serait convoquée, par le cercle citoyen, pour désigner ce rôle au tirage au sort parmi les participants volontaires.

6. Description et rôle du cercle des représentants

- 6.1.** Le cercle des représentants est constitué des membres ayant signé la charte d'adhésion.
- 6.2.** Au sein du cercle des représentants, on distingue trois types de membres :
- Les membres sont les sympathisants qui ont exprimé le souhait de pouvoir participer à une élection comme candidat selon les modalités de l'art. 6.4
 - Les représentants sont les membres désignés selon les modalités exprimées à l'art. 8
 - Les ambassadeurs

- 6.3.** Les ambassadeurs sont les représentants qui ont été élus et qui occupent, donc, une place dans un organe législatif ou exécutif d'une commune, d'un canton, de la confédération ou au niveau international.
- 6.4.** Pour devenir membre du cercle des représentants, le sympathisant doit communiquer son souhait au coordinateur qui lui transmettra la charte d'adhésion. En renvoyant la charte signée au coordinateur, il promet, sur l'honneur, de s'y tenir.
- 6.5.** Les statuts sont sous l'autorité du cercle des représentants et du cercle citoyen. Le cercle citoyen doit passer par le cercle des représentants pour modifier les statuts. De la même manière, le cercle des représentants ne peut pas modifier les statuts sans la présence du cercle citoyen.
- 6.6.** L'exclusion d'un membre, indistinctement de son statut au sein de l'association, est de l'autorité du cercle des représentants et du cercle citoyen. La demande d'exclusion doit être adressée et argumentée à l'adresse mentionnée à l'art. 7.3. Si la demande est approuvée par le cercle citoyen, celui-ci convoquera le cercle des représentants à une assemblée durant laquelle il s'agira d'établir ou non l'acte d'exclusion.

7. Description et rôle du cercle d'influences

- 7.1.** Le cercle d'influences est composé de sympathisants. Les sympathisants sont les membres politiquement passifs du réseau. Ceux-ci n'ont pas forcément adhéré, volontairement, au réseau.
- 7.2.** Comme n'importe quel membre, le sympathisant reçoit le bulletin d'information du réseau.
- 7.3.** Les demandes d'adhésion sont à adresser à l'adresse suivante: reseau@consciencescitoyennes.ch. Sans aucune indication particulière, l'adhérent sera un sympathisant.

- 7.4.** Chaque adhérent peut proposer de nouveaux adhérents. Pour ce faire, il procède comme indiqué à l'art. 7.3.
- 7.5.** Chaque adhérent peut quitter l'association. Pour ce faire, il adresse un courriel à l'adresse mentionnée à l'art. 7.3. Dès qu'il quitte le réseau, l'adhérent démissionnaire ne peut plus se revendiquer de CS. Il peut, cependant, y adhérer de nouveau.

8. Le tirage au sort comme mode de désignation

- 8.1.** Seuls les représentants et le cercle citoyen peuvent se présenter à des élections sur la liste de CS. Dans tous les cas, la charte d'adhésion doit être signée.
- 8.2.** Le statut de représentant est dépendant d'une période électorale. Ce statut est donc temporaire et dure le temps de l'élection. Une fois l'élection passée, le représentant reprend le statut de membre ou, s'il a été élu, conquiert le statut d'ambassadeur.
- 8.3.** Le tirage au sort sert de mode de désignation des représentants, c'est-à-dire des membres qui peuvent se présenter à des élections.
- 8.4.** Le tirage au sort n'a, cependant, pas d'utilité lorsque le nombre de membres volontaires est inférieur ou égal au nombre maximal d'une liste au sein d'une zone électorale.
- 8.5.** Les membres du cercle citoyen sont exemptés de la désignation par tirage au sort. Ils participent aux élections s'ils le souhaitent.
- 8.6.** En vue de nouvelle élection, l'ambassadeur peut bénéficier d'une exemption de tirage au sort si son bilan est jugé positif par le cercle des représentants. Dans le cas contraire, il devra passer, comme n'importe quel membre du cercle des représentants, par les modalités prévues à l'art. 8.
- 8.7.** Chaque membre peut être tiré au sort, sauf:
- ceux qui appartiennent, déjà, à un parti politique

- ceux qui ont moins de 18ans
- ceux qui ne peuvent pas participer à une élection
- ceux qui n'ont pas signé la charte d'adhésion

8.8. Le tirage au sort est valable lorsqu'il est intègre. Il est considéré comme intègre lorsque :

- Tous les membres ont été invités à participer au tirage au sort.
- Le nom de chaque membre, autorisé à l'art. 6., est inscrit sur un papier plié (impossible à identifier) et mis dans l'urne.
- Les membres décident, collectivement, du tireur. Idéalement, celui-ci n'est pas membre. Cela peut être un enfant, par exemple.
- Celui qui tire au sort a les yeux bien bandés et ne peut rien voir.
- Avant le tirage au sort, chaque membre peut demander la vérification de l'intégrité de l'exercice
- Lorsque le nom est tiré, les membres ne peuvent pas invalider la décision du sort.

8.9. Le tirage au sort peut être effectué par un système informatique si tous les membres le valident et qu'il n'y a aucun doute exprimé quant à l'intégrité du système. Une fois le nom tiré, de cette manière, les membres ne peuvent plus réfuter le système. Avant le tirage au sort, chaque membre peut demander la vérification ou vérifier, lui-même, le système.

9. Des sections en perspective

9.1. Les sections peuvent être cantonales ou nationales. En Suisse, l'autorité nationale est constituée par la section vaudoise. Au niveau international c'est en principe la première section nationale qui représente son pays et qui, par conséquent, représente l'autorité suprême de son pays.

- 9.2.** Le rôle des sections est de gérer l'organisation du tirage au sort et de traduire le contenu du site internet dans la langue qui est la sienne. Dans la mesure du possible, elle traduit également les communications.
- 9.3.** Les sections fonctionnent avec un coordinateur. Ce coordinateur de section est désigné par le cercle citoyen. Il doit avoir, au moins, le statut de membre.
- 9.4.** Le coordinateur de section peut désigner un cercle de section pour l'appuyer. Au niveau des sections, ce cercle est limité à quatre personnes, coordinateur inclus. Les membres du cercle citoyen de section sont, au moins, des membres.
- 9.5.** Au niveau cantonal, c'est en principe la section du canton qui gère le tirage au sort sur son lieu.
- 9.6.** Le cercle citoyen peut retirer le titre d'adhésion à une section si celle-ci est suspectée de porter préjudice au réseau et à sa ligne politique. Cette exclusion doit être, ensuite, validée par le cercle des représentants du pays en question.
- 9.7.** Les titres de « coordinateur général », de « co-fondateur » et de « délégué général » sont réservés à la section vaudoise qui est à l'origine de CS et de ses statuts. De la même manière, le terme « cercle citoyen » ne désigne que le cercle vaudois.

10. Droit de signature

- 10.1.** CS est engagée par la signature conjointe du coordinateur général et d'un co-fondateur.

11. Responsabilité

- 11.1.** Les dettes de CS ne sont couvertes que par son avoir social. Le principe de la responsabilité personnelle d'un membre est exclu.

12. La dissolution de CS

- 12.1.** La dissolution de CS est de l'autorité du coordinateur général et du cercle citoyen. Avant de dissoudre le réseau, le coordinateur général a le devoir d'annoncer sa décision et de prévoir une assemblée où il invite tous les adhérents. Lors de cette réunion, les adhérents peuvent réfuter cette décision. Dans ce cas, le coordinateur général perd sa fonction et ses prérogatives. Une élection au scrutin majoritaire a lieu pour désigner un nouveau coordinateur général, à moins qu'un co-fondateur ou qu'un délégué général se désigne comme nouveau coordinateur général. Les co-fondateurs ont une priorité sur les délégués généraux. Dans le cas où plusieurs co-fondateurs ou plusieurs délégués généraux se présentent pour le poste, alors une élection au scrutin majoritaire a lieu.
- 12.2.** Dans le cas d'une dissolution de l'association, les adhérents participant à la réunion prévue à l'art. 7.1 décident, ensemble, de l'avenir de la fortune de CS.

13. Ratification

- 13.1.** Les statuts ont été adoptés par l'assemblée générale lors d'un acte constitutif en date du 14 novembre 2020. Les statuts entrent en vigueur immédiatement.

4. Notre charte d'adhésion



Charte d'adhésion au réseau consciences-citoYennes

Réseau en faveur d'une insurrection des consciences
et d'une transition citoyenne

NOTA BENE: le masculin est utilisé, dans ce document, sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

1. Introduction

- 1.1. Cette charte a pour objectif de garantir une cohérence idéologique et stratégique entre les membres actifs du réseau.
- 1.2. Cette charte présente une déontologie que chaque membre actif s'engage à respecter.
- 1.3. Le soussigné certifie, par sa signature, avoir pris connaissance de ce document dans son entier et respecter ses articles.
- 1.4. Le soussigné certifie, par sa signature, avoir pris connaissance des Statuts du réseau et y adhérer sans réserve. Par sa signature, il s'engage à les respecter.

- 1.5. Le soussigné certifie, par sa signature, avoir pris connaissance du programme politique et y adhérer sur les grandes lignes. En cas de désaccord avec un ou plusieurs points du programme ou du contenu du site, le soussigné s'engage à faire part au cercle citoyen de ses perplexités dans le but d'améliorer la ligne idéologique du réseau.
- 1.6. Chaque membre s'engage à œuvrer aux objectifs fixés par CS selon ses disponibilités et sa position.

2. Déontologie

- 2.1. Le soussigné assure qu'il entre dans CS dans un esprit positif et constructif. En tant que membre, il est garant de l'harmonie interne du réseau. Il fait preuve de bonne foi et essaye de régler les problèmes dès qu'ils se présentent à lui par une communication non violente et en accord avec les valeurs des quatre piliers de CS.
- 2.2. Le soussigné s'engage à ne pas entrer, au sein de CS, dans des jeux de pouvoir. À tout moment, il devrait pouvoir justifier son action officielle par les valeurs des quatre piliers de CS.
- 2.3. Le soussigné ne prendra pas d'initiative au nom de CS sans l'accord du cercle citoyen.
- 2.4. Le soussigné s'engage à n'accepter aucune faveur, d'aucune sorte, dans le cadre de son rôle au sein de CS.
- 2.5. Le soussigné s'engage à soutenir les idées et les membres de CS. Il s'engage à donner le meilleur de lui-même pour faire apparaître CS dans son meilleur jour.
- 2.6. S'il est élu au nom de CS, le soussigné s'engage à donner 10% de son revenu à CS. Il s'engage également à établir des comptes-rendus de ses activités si le cercle citoyen le lui demande.

- 2.7.** S'il est élu au nom de CS, le soussigné s'engage à mettre en œuvre le programme de CS.
Il ne fera aucune concession qui irait à l'encontre des valeurs des quatre piliers de CS.

Lieu & date

Signature

.....

.....

5. Notre programme politique en un clin d'œil



Certaines propositions ci-dessous présentées peuvent être aisément comprises par elles-mêmes, tandis que d'autres nécessitent de tenir compte de l'interdépendance et de la complémentarité des propositions faites dans les autres piliers. Nous exposons tout de même ces propositions comme valables par elles-mêmes afin de permettre aux visiteurs d'avoir un bref aperçu de notre ligne politique et de l'horizon sociétal qui s'y trouve. Par conséquent, pour mieux les comprendre, nous invitons le visiteur à prendre le temps nécessaire de lire le préambule au programme, le programme tel que formulé à travers ses quatre piliers et, éventuellement, les autres pages du dossier intégral.



Pilier 1_Culture

L'axe principal de notre mouvement, c'est l'éducation citoyenne. D'ailleurs, la plupart des propositions ne peuvent être pleinement comprises qu'à la lumière de cette revendication première. Si notre priorité politique se situe à ce niveau, c'est parce que nous pensons que l'enseignement public nécessite d'être réformé pour corresponde aux valeurs sociales de nos quatre piliers. Aujourd'hui, au contraire, l'enseignement proposé correspond à une **idéologie économique individualiste**. Il s'agit de dépasser ce paradigme. En plus des matières scolaires, nous proposons que l'enseignement public transmette à ses apprenants **la culture de la coopération sociale, de l'harmonie de la co-responsabilité citoyenne**. L'école doit ainsi fonctionner comme une mini-société, une organisation collective dans laquelle **chacun coopère consciemment et activement au bien commun**.

Pilier 2_Gouvernance

Nous adopterons le tirage au sort comme moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. **Il s'agit, ainsi, de faire en sorte que toutes les catégories sociales soient représentées dans l'exercice du pouvoir.** Par là, il s'agit également de sortir de cette logique compétitive qui place les individus les uns contre les autres. Par la mise en place du tirage au sort, nous espérons modifier nos liens au pouvoir, à la hiérarchie et à un certain narcissisme.

Pilier 3_Ecologie

Nous mettrons en place un programme politique plus à même d'atteindre **une neutralité carbone d'ici 2030.** Pour ce faire, nous proposons que plusieurs commissions citoyennes soient constituées, au plus vite, pour définir la planification des mesures à mettre en place. Ces commissions seront composées pour la moitié d'experts indépendants, c'est-à-dire d'experts qui sont étrangers à tous conflits d'intérêts, et pour l'autre moitié de citoyens volontaires. Toutes ces commissions auront pour mission de réfléchir à une **décroissance planifiée** et à un **catastrophisme éclairé.** En effet, nous partons de ces constats scientifiques selon lesquels il nous faut nous préparer à d'importantes crises en lien avec la dérégulation des écosystèmes. A chaque fois, ces commissions devront proposer au Conseil fédéral – sans passer par l'étape de validation de l'organe législatif – des mesures concrètes. Ces mesures devront être progressives et commencer par des campagnes auprès des populations afin qu'elles comprennent la nécessité des changements proposés.

La première commission aura pour mission de réfléchir à **la sortie anticipée du nucléaire.** Cela signifie de réfléchir à une baisse de régime quant à l'utilisation de l'électricité. Cela implique d'évaluer ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. L'armée pourra être mobilisée pour éteindre et sécuriser les centrales.

La deuxième commission aura pour mission de réfléchir au projet d'**économie circulaire.**

La troisième commission aura pour mission de réfléchir à des projets concrets en faveur d'un réseau électrique fonctionnant à **100 % grâce aux énergies propres**. Il s'agira, pour cette commission, d'imaginer **un monde sans énergie fossile**, et ce avant que celle-ci vienne à manquer. Il ne s'agit pas, pour cette commission, de réfléchir à rendre le modèle consommatoire actuel durable. Écologiquement, il ne l'est pas. Le développement durable est, en ce sens, complètement utopique. **Il s'agit plutôt de réfléchir à des méthodes énergétiques « low tech » ou basses technologies**. Il nous faut, en effet, faire le deuil de nos comportements consommatoires.

La quatrième commission aura pour mission de réfléchir à **un plan de rénovation thermique des bâtiments privés et publics**.

Pilier 4_Economie

Nous instaurerons un système économique qui garantisse à tous un **revenu citoyen de base**. Ce revenu est un **dividende social** versé à tout individu dès 18ans résidant légalement sur le territoire national. **Le but de ce revenu est, d'une part, de diminuer les inégalités sociales notamment en éradiquant la pauvreté et, d'autre part, de libérer les citoyens du dictat économique de la rentabilité et de sa logique**. En complément à ce revenu, le citoyen professionnellement actif reçoit un salaire qui est nationalement indexé selon sa fonction.

CONSCIENCES CITO ENNES



Réseau en faveur d'une insurrection des consciences
et d'une transition citoyenne

6. Notre programme

- Préambule au programme..... 27
- Premier pilier : culture..... 31
- Deuxième pilier : gouvernance..... 37
- Troisième pilier : Ecologie..... 41
- Quatrième pilier : Economie..... 47

5. Notre programme



Préambule au programme

Aujourd'hui, il existe un constat scientifique de plus en plus partagé par les experts selon lequel l'humanité a atteint un point de non-retour au niveau écologique. Dans cette optique, soyons clairs : **la catastrophe ne pourra point être évitée**. Sur ce, toutes les options politiques – qu'elles soient progressistes ou conservatrices – sont utopiques, puisque notre destinée commune est déjà déterminée par nos comportements passés. Nous considérons ce constat, mais nous refusons cependant de tomber dans le fatalisme en prenant le pari que les crises que nous vivons et que nous vivrons sont des signes. Des **signes forts** qui doivent nous conduire à une prise de conscience et, donc, à une réaction collective en faveur de l'édification d'un nouveau modèle de société.

Durant les neuf premières années d'existence (2010-2019), notre réseau s'est satisfait de l'approche critique en proposant du contenu et d'innombrables liens sur ses pages de conscientisations. En 2020, la crise du Covid-19 nous a décidés de changer notre approche et d'écrire un programme politique. En ce faisant et pour chaque proposition, nous avons tenté de répondre positivement à la question : « **qu'est-ce qu'une société juste ?** ». Ainsi, nous exprimons un horizon politique à notre critique qui, jusque-là, ne proposait rien de concret. Le réalisme auquel nous nous adonnons est toutefois pris dans sa plasticité, car, nous le savons, tout est une question de représentations mentales et de mode de pensée.

« On ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée
que celui qui a généré le problème. »

Albert Einstein

Par ce programme politique, nous prenons **le courage de nos opinions** et nous choisissons d'être ambitieux. En effet, nous en sommes convaincus : **les changements que nécessite notre époque impliquent des recettes qui, à première vue, semblent utopiques, des idées innovantes sur la base desquelles nous pourrions parfaire notre humanité**. La compréhension et l'adhésion à ces idées nécessitent que nous soyons ouverts et que nous nous libérions de notre sentiment d'impuissance face à ce qui, aujourd'hui, semble inéluctable. Cette libération passe par la conscience que ce qui n'existe pas n'est pas forcément impossible.

« L'Utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. »

Théodore Monod

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

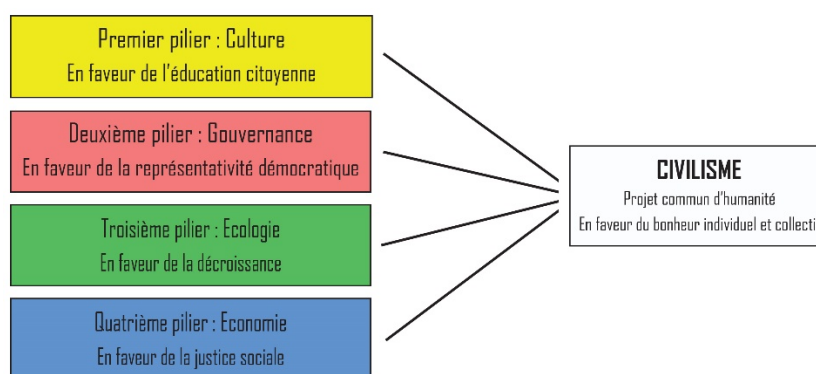
« C'est en cherchant l'impossible que l'homme a toujours réalisé et reconnu le possible, et ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait le possible n'ont jamais avancé d'un seul pas. »

Mikhaïl Bakounine

Cela étant, il faut le souligner : les propositions qui composent notre programme n'appellent pas à des changements ici et là, bien plutôt elles visent un nouveau modèle de société. L'édification de ce modèle passe, selon nous, par des réformes de fond qui impliquent des solutions audacieuses. À travers elles, nous ne cherchons pas à séduire. Non, à travers elles, nous aspirons à une société citoyenne et juste dont les fondements devraient être rationnellement défendables au regard des défis que nous avons à relever à notre époque. Indéniablement notre époque appelle une approche des questions politiques qui soit davantage collective.

En ce sens, notre programme est le fruit d'une réflexion collective et continue. En l'état, il ne doit jamais être considéré comme terminé. Au contraire, il est en perpétuelle recherche de perfectionnement. Ce perfectionnement s'atteint par la mise en commun des consciences dont le but est de garantir son universalité. Ainsi, les propositions ou tournures de phrase peuvent être améliorées, modifiées, supprimées ou précisées sur votre proposition.

Maintenant, dans le cas où votre proposition de modification, d'ajout ou de suppression ne correspondrait pas à la position interne du réseau, vous devrez la justifier par une argumentation rationnelle. Au niveau structurel, notre programme se présente en quatre parties que nous nommons des piliers. Il y a :

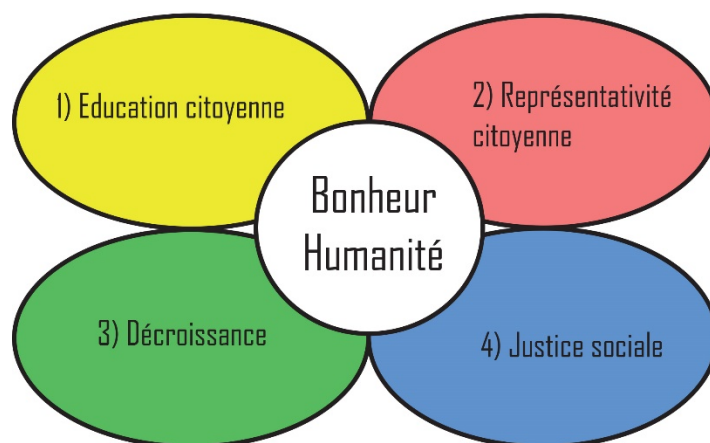


Ces piliers sont interdépendants et complémentaires entre eux. Ensemble, ils forment un tout. Mais surtout ce qu'on peut en dire, c'est qu'ils **présentent un projet intégral de société. Ce projet s'appuie, principalement, sur l'éducation citoyenne du premier pilier.**

Les représentants de notre programme chercheront à mettre en place les propositions pour ensuite essayer de reprendre, au sein du premier organe législatif national tiré au sort, la Constitution afin d'y inscrire les valeurs et les données organisationnelles des quatre piliers. Cela nécessite que les citoyens de notre époque perçoivent toute la pertinence des changements que nous proposons et qu'ensemble nous nous dirigeons vers une société citoyenne.

La première mesure que nous chercherons à appliquer, **c'est la réforme de l'enseignement public.**

En outre, nous ajouterons qu'ensemble, ces piliers visent au bonheur collectif. Le bonheur ne doit, cependant, pas être réduit à un concept abstrait et, théoriquement, inaccessible, car trop subjectif. En ce sens et dans un premier temps, il est fondamental de bien distinguer le bonheur et les plaisirs, c'est-à-dire les simples satisfactions pulsionnelles. **Par « bonheur », nous entendons un sentiment d'accomplissement, un sentiment d'union avec l'autre que je reconnais et qui me reconnaît.**



Dès lors, on acceptera également de considérer le malheur des uns comme une pathologie du collectif et une occasion renouvelée pour remettre en question un fonctionnement spécifique ou une loi générale. Cette définition objective du bonheur passe par la mise en place d'une évaluation formelle et régulière auprès des populations.

“Ne doutez jamais qu’un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés peuvent changer le monde. En effet, c’est la seule chose qui a toujours été.”

Margaret Mead

PREMIER PILIER



Culture : l'éducation citoyenne

Par culture, on entend l'ensemble des représentations mentales que possèdent, en commun, les membres d'une société. **Dans la société citoyenne**, les institutions ont pour fonction première de transmettre à chaque citoyen l'idée qu'on est tous associé, c'est-à-dire **co-responsable** et **co-propriétaire** des biens communs et du **projet social**. Aujourd'hui, à l'inverse, les institutions tout comme la culture en général semblent bien incapables d'insuffler cet esprit, car elles sont prises dans l'engrenage économique de l'individualisme et de la concurrence. Dans la société citoyenne, la culture constitue une **orientation collective** dont l'horizon politique et social est **la coopération** (l'entraide). À travers elle, c'est bien le **perfectionnement de l'ensemble** qui est constamment visé.



Au niveau de ce pilier :

Nous proposerons **une réforme de l'enseignement public** pour qu'il corresponde à un projet social basé sur la co-responsabilité et la coopération de chacun de ses membres. En plus de sa mission d'instruction, l'enseignement public devra être dévolu à la transmission d'une connaissance pratique de **l'économie** et d'un sens aigu de la **coopération sociale** et de **l'éthique citoyenne**. En ce sens, chaque citoyen devra acquérir le degré qu'il lui est accessible de compréhension du sens du travail et des dynamiques économiques qui régissent son environnement (par exemple : création monétaire, cycle économique, but de l'économie). Rappelons à ce propos que le terme « économie » vient étymologiquement du grec ancien « *oikonomía* » qui signifie l'administration de la maison. **Il est donc fondamental que chaque citoyen puisse être maître et acteur des rapports économiques** qui constituent l'essence même de ce qu'est une société, c'est-à-dire une organisation dans laquelle **chaque citoyen est associé au projet commun de société, et non plus seulement un acteur isolé**.

Outre l'économie, chaque apprenant de la société citoyenne devra être introduit aux bases des droits civiques, de l'éthique et du respect des écosystèmes (c'est-à-dire, premièrement, leur connaissance), de **l'agriculture** douce et de la communication non violente (gestion des conflits et des émotions via, par exemple, des séances de méditation, exercices de pleine conscience). **Des cours de sensibilisation devront avoir lieu sur tout ce qui contribue à la cohésion sociale et au respect du vivant (par ex. lutte contre le racisme, l'inégalité des sexes, le spécisme).** Autrement dit, **l'esprit critique** sera développé.

Le modèle d'école que nous défendons fonctionne comme un ensemble organique à l'organisation duquel chaque apprenant est employé, à tour de rôle, à toutes les fonctions qui permettent à une école de poursuivre sa mission (conciergerie, cuisine, secrétariat, logistique, etc.). Pour nous, la mission première de l'enseignement est de **permettre à chaque citoyen de se sentir concerné par les affaires de la cité. Cela implique non seulement de la polyvalence, mais également une conscience élevée vis-à-vis de la nécessité de contribution au bien commun.** Aujourd'hui, au contraire, les systèmes d'éducation sont dépendants d'une mouvance économique qui leur dicte leur direction. Pour cela et au lieu d'une mission citoyenne clairement énoncée et suivie, ces systèmes transmettent les valeurs individualistes de la performance, du carriérisme, de la concurrence généralisée et surtout d'une intelligence théorique au service de la mouvance ci-dessus mentionnée. Pire que tout, ces systèmes font croire en leur indépendance et en leur neutralité axiologique relayant ainsi, par conformisme, l'idéologie de cette mouvance. Cette idéologie, c'est le néolibéralisme en tant que moment d'un libéralisme économique déjà problématique. Cette problématique peut se résumer à travers les conséquences socio-économiques d'un système de valeurs renversé dont l'alpha et l'oméga sont l'appât du gain.

Avec cette réforme, il s'agira également de diminuer le nombre d'apprenants par classe ou par enseignant. En outre, nous ferons en sorte que **les examens servent comme des points de repère pédagogique et non comme un moyen d'exclusion ou de sélection.** Ils doivent permettre à l'apprenant d'identifier ses faiblesses et d'y travailler. Ainsi, aucun examen ne devrait être éliminatoire. L'apprenant aura autant d'examens individuels que d'**examens de groupe afin de lui permettre d'améliorer son esprit d'équipe et de collaboration. L'idée est de faire en sorte que la valorisation ne vise plus uniquement les compétences individuelles d'acquisition, mais la collaboration et la contribution au perfectionnement de l'ensemble.**

Nous augmenterons la durée de la scolarité obligatoire et gratuite pour tous. En Suisse, elle passera d'une durée de 11 à 14ans pour constituer une éducation citoyenne complète. Autrement dit, l'apprenant commence l'école à 4ans et la termine à 18ans.

Une place importante sera attribuée au lien à la terre et aux saisons. À ce sujet, nous ferons en sorte, notamment, que l'organisation des espaces des établissements d'enseignement soient **plus proches de la ferme que de l'usine.** Cette considération va dans le sens de ce qui a été développé ci-dessus, notamment par rapport à l'importance qu'on donne à une citoyenneté active et consciente (écologie). L'Université de Lausanne et les écoles Steiner-Waldorf offrent déjà, de façon consciente ou non, un exemple de mise en application de ce type d'organisation.

Nous réformerons la transition école-métier. À la fin de sa scolarité, le citoyen doit se sentir concerné par les besoins de la société dans laquelle il vit. En outre, il doit se sentir accompagné dans la continuité de cette transition. Cela implique un renforcement des services d'orientation et une communication autour des métiers utiles. Dans la société citoyenne, l'accomplissement individuel passera davantage par l'engagement possible pour chacun dans la culture, la gouvernance, l'écologie ou l'économie, plutôt que dans la seule carrière professionnelle ou la réussite financière. L'accès aux études supérieures ne dépendra plus de la performance scolaire, mais d'un dossier dans lequel le candidat devra exposer ses motivations et présenter un projet de vie. Les dossiers sont sélectionnés par un comité de citoyens tirés au sort. L'accès dépendra de la qualité du dossier, mais également des besoins de la collectivité.

Nous ferons en sorte que la recherche – toutes matières confondues – soit orientée sur les besoins réels de la collectivité. En effet, aujourd'hui, nous pensons que beaucoup trop de recherches finissent dans des coins de bibliothèque. Par la mise en application de cette mesure, nous entendons **renforcer considérablement les liens entre les universités et la société civile.**

Nous ferons en sorte que les médias publics mettent en valeur les contributions citoyennes à l'ouvrage commun et réservent une place importante aux débats politiques. Les médias doivent être impartiaux dans leur contenu et leur fonctionnement. Cela signifie qu'une large place doit y être attribuée à la libre expression, sous réserve de ce qui est répréhensible aux yeux de la loi, notamment l'incitation à la haine ou l'atteinte à la pudeur. La

personne qui s'exprime doit, cependant, être identifiable afin que chacun soit responsable de ses propos ou de ses actes. En tant que service public, les médias seront financés uniquement par les impôts. En ce sens, ils doivent être gratuits, équitables et ouverts à tous – selon le principe du premier arrivé premier servi, quel que soit le contenu (information, culture, publicité, etc.). Cela dit, les contenus à caractère publicitaire doivent être limités et correspondre à un besoin régional de communication quant à un nouveau produit ou à l'ouverture d'une nouvelle entreprise. Comme n'importe quel service public, les médias publics doivent être gérés par un comité de citoyens renouvelable, tirés au sort. Ce comité est régulièrement renouvelé.

/ Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir aux contenus des programmes et objets dédiés à la jeunesse (films, dessins animés, livres, jeux électroniques, jouets, etc.). Le but est de faire en sorte que ceux-ci correspondent aux valeurs des quatre piliers d'une société citoyenne. Suite à cette réflexion, des mesures seront appliquées.

/ Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir à l'occupation des lieux de culte dont l'occupation est évaluée comme pauvre. Certains lieux de culte pourraient, par exemple, être multiconfessionnels ou être dédiés à des débats citoyens. Dans ces lieux, les cultes professés pourraient respecter un tournus concerté des responsables religieux de la région. **Au sein de la société citoyenne, la spiritualité n'est pas séparée de l'action concrète. En contribuant à l'ouvrage commun, le citoyen exerce sa spiritualité.**

En outre, l'État ne contribuera plus à la rétribution financière du personnel des églises qui seront financés par le revenu citoyen de base (cf. Economie). Dans l'attente de sa mise en application, la rétribution du personnel des églises sera reconsidérée à la baisse.

/ Nous reconvertirons les panneaux publicitaires de l'espace public afin de permettre à chacun la libre expression. Autrement dit, ces panneaux ne pourront plus être privatisés.

/ Nous ferons en sorte qu'internet, en tant qu'élément culturel, soit accessible à tous de manière gratuite.

Nous engagerons une commission citoyenne afin de réfléchir à une alternative aux prisons. Un quart des personnes de cette commission devra provenir du domaine sociomédical ; un quart du personnel des prisons ; un quart sera sélectionné sur dossier et le dernier quart proviendra d'anciens détenus. L'idée est de faire en sorte d'appréhender **le crime non plus comme un acte isolé d'un individu malveillant, mais de l'appréhender comme une maladie et comme les conséquences systémiques d'une mauvaise adaptation.**

En outre, nous ferons en sorte que les recherches en criminologie aillent davantage dans ce sens. Dans cette optique, le criminologue aura pour mission, en analysant chaque crime, de saisir les liens entre l'acte délictuel et ses déterminants sociaux en vue de remises en question systémiques. Nous soutenons l'idée que les peines de moins d'une année soient effectuées sous forme de travaux d'intérêt général.

Nous mettrons en place un programme de soutien à l'éducation auprès des familles, car nous considérons qu'une grande partie des pathologies sociales est liée aux carences affectives et pédagogiques dans les relations parentales. **Avant la naissance de leur enfant, les parents doivent être sensibilisés à toute l'importance de l'éducation et des relations affectives dans le développement psychoaffectif de l'enfant.** En ce sens, nous proposons que les futurs parents puissent bénéficier d'une **formation gratuite**. Le congé paternité correspond au congé maternité et est rallongé à 9 mois chacun afin d'atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés. Les parents auront la possibilité de décider de la répartition de ce congé durant la première année de leur enfant.

Gouvernance : représentativité démocratique

Par gouvernance, nous entendons la **représentation des consciences** et le **pouvoir citoyen**. Dans une société citoyenne, le **fédéralisme** et les principes de **transparence** sont de mise. Dans une telle société, la gouvernance doit garantir une organisation sociale démocratique à la fois **égalitaire et libérale** (cf. annexe). Pour respecter ces principes, nous proposons d'instituer **le tirage au sort** en tant que moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. Le hasard du tirage au sort permet l'impartialité et favorise le pluralisme politique propre au régime démocratique. En effet, il n'est pas difficile de constater aujourd'hui que l'entrée dans un parlement ou un gouvernement est généralement tributaire de facteurs tels que l'éloquence, l'entregent ou encore un certain conformisme. En ouvrant l'accès au pouvoir à chacun, le système du tirage au sort – que nous proposons de généraliser à toutes ces situations politiques qui nécessitent une délibération sans parti pris – légitime et fonde **la démocratie**, c'est-à-dire une meilleure représentativité du peuple dans sa diversité.

Une société juste est une société citoyenne active et collectivement consciencieuse qui identifie les tensions et les corrige en organisant des débats collectifs. **Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est qu'une réelle démocratie exige des citoyens une participation active aux affaires communes, participation qui doit être organisée de telle sorte que la sphère publique soit le lieu d'expression des intérêts divergents que le pouvoir législatif devra ensuite aligner sur le bien public. Ainsi, on conçoit mieux une co-responsabilité des citoyens vis-à-vis d'un projet commun de société.**



Au niveau de ce pilier :

En termes de pouvoir législatif, que cela soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, nous adopterons le tirage au sort comme moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. Ainsi, dès qu'un individu a atteint la majorité et dans le cas où il est capable de discernement, il peut être tiré au sort pour exercer une fonction d'État. Dans ce cas, le citoyen reçoit une communication et peut décider s'il accepte ou non cette fonction. Le Conseil des États sera composé d'élus désignés, au suffrage majoritaire, par les organes législatifs des cantons.

En termes de pouvoir exécutif, que cela soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, nous adopterons l'élection au scrutin majoritaire parmi les membres de l'organe législatif. L'organe exécutif fonctionne selon un régime collégial (ce qui est déjà le cas en Suisse). Son élection est décalée d'une année par rapport à l'élection des membres de l'organe législatif, afin de permettre à ceux-ci de faire leur choix en toute connaissance. La durée des mandats, quant à elle, reste identique au niveau législatif comme au niveau exécutif. Nous diminuerons le salaire des hauts fonctionnaires d'État et diluerons davantage les responsabilités. Pour être élu au niveau exécutif, le citoyen doit pouvoir justifier d'un casier judiciaire vierge.

Les commissions citoyennes – dont il est souvent question dans notre programme – sont composées de citoyens volontaires. Dans le cas où il devrait avoir surabondance de candidatures pour intégrer ces commissions, le tirage au sort ou la possibilité d'avoir plusieurs commissions seraient envisagés. Dans le cas contraire, nous valoriserons l'engagement volontaire. Il est important pour nous que ces commissions fonctionnent sans hiérarchie, mais avec un coordinateur qui gère la logistique.

Les représentants élus ne servent que la collectivité et le bien commun et non des intérêts privés. Dans cette optique, une commission d'éthique sera mise en place afin de garantir que les citoyens élus ne reçoivent ni cadeaux ni contributions financières d'aucune sorte. Cette commission pourra, ainsi et sans avis préalable, vérifier les comptes privés des citoyens élus. Le financement par un tiers constitue une faute grave qui conduit à l'exclusion et au procès pour corruption.

Nous reconnaitrons la valeur du vote blanc. Dans le cas où celui-ci serait important, un débat citoyen sera organisé pour comprendre ses motivations. Une commission citoyenne devra, ensuite, statuer de ce qu'il y a à faire sur cette base.

En cas de manifestation importante, l'organe législatif de la commune concernée a le devoir d'organiser, dans les plus brefs délais, une assemblée citoyenne générale en lien avec le mécontentement exprimé. Une commission citoyenne devra, ensuite, statuer de ce qu'il y a à faire sur cette base.

Nous mettrons en place un système d'incitation qui valorise la participation annuelle à des rencontres citoyennes où la commune entend et exprime les besoins, les problématiques et les résolutions de la collectivité. Ces rencontres sont organisées par l'organe exécutif des communes. **Le but de ces rencontres est de permettre à chaque citoyen de se sentir concerné par la politique de sa région et d'exprimer des idées quant à la perfectibilité de l'ensemble.** Des formations continues en lien avec la citoyenneté pratique seront organisées gratuitement dans ce cadre. Un système d'incitation à ces formations sera développé afin de consolider les consciences citoyennes et le sens de la responsabilité et de la coopération sociale.

Les initiatives et les référendums ne devront plus passer par la recherche de signatures, car le citoyen pourra directement exprimer ses idées lors des rencontres citoyennes. Les idées ainsi exprimées devront faire l'objet d'une votation. Dans le cas où l'idée parvient à convaincre une majorité de citoyens présents, l'organe exécutif de la commune concernée a le devoir de mettre en place une commission citoyenne qui proposera, avec la personne qui a lancé l'idée, un texte de loi. Ce texte de loi devra ensuite être voté par l'organe législatif qui décidera de la nécessité ou non de le faire passer en votation populaire.

Nous installerons, dans toutes les administrations communales, une boîte aux lettres. Cette boîte aura pour usage de réceptionner les **communications citoyennes**. Sur une trame prédéfinie, le citoyen pourra exprimer ses besoins, ses critiques ou ses propositions. Ces communications seront, ensuite, discutées dans le cadre des rencontres citoyennes dont il est question plus haut.

Nous adopterons une loi constitutionnelle afin que l'accès gratuit aux salles publiques soit garanti à toute association qui souhaiterait organiser un débat citoyen autour de questions politiques.

Une assurance de protection juridique sera créée sur le modèle de l'assurance maladie (cf. Economie). **Chaque citoyen doit pouvoir faire valoir ses droits, indépendamment de ses moyens économiques.**

Au niveau militaire, nous engagerons une commission citoyenne afin qu'elle réfléchisse et statue sur la nécessité d'avoir une armée. A priori, nous nous positionnons en faveur de son **abolition**. Dans tous les cas, nous diminuerons le budget militaire pour le consacrer, notamment, à l'éducation citoyenne. Cette même commission aura pour mission d'évaluer, de manière régulière, **la nécessité de rendre le service civil obligatoire, selon le rendement de la production au sein de l'économie telle que définie dans notre quatrième pilier** (cf. pilier Economie). La protection civile sera incluse dans le service civil, en tant qu'affectation.

Nous soutenons la neutralité de la Suisse; cependant, nous pensons que cette neutralité n'est pas entièrement respectée par notre nation qui s'autorise, notamment, des missions militaires. Par conséquent, nous ferons en sorte que cette neutralité soit strictement respectée. Ainsi, par exemple, nous **interdirons l'exportation d'armes ou de matériels militaires**.

Nous déclasserons tous les dossiers tenus confidentiels par l'État, à l'exception de ceux qui sont susceptibles de fragiliser militairement le territoire national. L'idée de confidentialité n'a aucune justification sérieuse, si ce n'est de permettre à une partie du peuple de se croire plus légitime à cacher certaines choses. Tout doit devenir **transparent** pour le citoyen qui détient le pouvoir au sein d'une société démocratique et en est responsable.

Écologie : Décroissance

La crise écologique que nous vivons au XXI^e siècle est symptomatique d'un mode de vie issu d'une logique économique qui détruit les écosystèmes. Cette destruction est liée à une ignorance du lien entre le monde réel et le désir illimité des hommes. Individus et nations étant tellement entraînés par une course sans fin et sans raison au profit, que les hommes ne parviennent plus à relier conséquences et causes. Il s'agit alors, à travers ce pilier, de rétablir le lien qui devrait réunir ensemble culture, politique, écologie et économie. Il est, en effet, plus que jamais urgent qu'on reconquière la profonde conscience de **cette interdépendance** et, à travers cela, qu'on se réapproprie la logique du temps long, des circuits courts, mais surtout que l'on conscientise **la distinction entre ce qui est nécessaire et ce qui superflu**. Cette distinction doit servir de paradigme constitutionnel pour organiser, de manière concertée et effective, les activités de production et de consommation. En soumettant l'économie à la primauté du politique, c'est-à-dire à la primauté des **consciennes citoyennes**, un cadre profondément différent à l'exploitation des ressources naturelles peut être envisagé. Cela étant, pour atteindre les objectifs que l'on veut atteindre par ce pilier et pour limiter les dégâts futurs, **il nous faudra acquérir la position de la décroissance en conscientisant le risque immanent de catastrophe systémique**. Certains nomment ce parti pris d'écologie intégrale, nous l'appelons, quant à nous : consciences-citoYennes.

À travers ce pilier, il s'agit donc de mettre en œuvre tout ce qui contribue à la préservation de notre écosystème et au respect de la vie des espèces avec lesquelles nous avons la planète en partage. **Il s'agit de redonner à l'économie sa consistance réelle, c'est-à-dire de la redécouvrir comme une discipline qui ne saurait s'opposer à l'écologie**. Une réelle économie est d'abord écologique, et ce n'est qu'en envisageant les choses ainsi que l'économie est au service du vivant et non l'inverse. Notre conception du progrès ne doit plus épouser les formes d'une course effrénée à la production et à la consommation. Au demeurant, la rentabilité doit être au service de l'élévation des consciences vis-à-vis de l'interdépendance des différents règnes (minéral, végétal, animal) et des différentes espèces. **Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est qu'il est fondamental que les consciences citoyennes soient le reflet d'une sensibilité à la préservation de tout écosystème. Clairement,**

notre projet ici s'accorde avec ce proverbe amérindien qui affirme : « quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, alors le visage pâle s'apercevra que l'argent ne se mange pas ! ».



Au niveau de ce pilier :

Nous mettons en place un programme politique plus à même d'atteindre **une neutralité carbone d'ici 2030**. Pour ce faire, nous proposons que plusieurs commissions citoyennes soient constituées, au plus vite, pour définir la planification des mesures à mettre en place. Ces commissions seront composées pour la moitié d'experts indépendants, c'est-à-dire d'experts qui sont étrangers à tous conflits d'intérêts, et pour l'autre moitié de citoyens volontaires. Toutes ces commissions auront pour mission de réfléchir à une **décroissance planifiée** et à un **catastrophisme éclairé**. En effet, nous partons de ces constats scientifiques selon lesquels il nous faut nous préparer à d'importantes crises en lien avec la dérégulation des écosystèmes. A chaque fois, ces commissions devront proposer au Conseil fédéral – sans passer par l'étape de validation de l'organe législatif – des mesures concrètes. Ces mesures devront être progressives et commencer par des campagnes auprès des populations afin qu'elles comprennent la nécessité des changements proposés.

La première commission aura pour mission de réfléchir à **la sortie anticipée du nucléaire**. Cela signifie de réfléchir à une baisse de régime quant à l'utilisation de l'électricité. Cela implique d'évaluer ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. L'armée pourra être mobilisée pour éteindre et sécuriser les centrales.

La deuxième commission aura pour mission de réfléchir au projet d'**économie circulaire**.

La troisième commission aura pour mission de réfléchir à des projets concrets en faveur d'un réseau électrique fonctionnant à **100 % grâce aux énergies propres**. Il s'agira, pour cette commission, d'imaginer **un monde sans énergie fossile**, et ce avant que celle-ci vienne à manquer. Il ne s'agit pas, pour cette commission, de réfléchir à rendre le modèle consommatoire actuel durable. Écologiquement, il ne l'est pas. Le développement durable est, en

ce sens, complètement utopique. **Il s'agit plutôt de réfléchir à des méthodes énergétiques « low tech » ou basses technologies.** Il nous faut, en effet, faire le deuil de nos comportements consommatoires.

La quatrième commission aura pour mission de réfléchir à **un plan de rénovation thermique des bâtiments privés et publics.**

Nous ferons en sorte que **l'alimentation bio devienne la norme.** L'agriculture devra redevenir 100% biologique, ce qui implique d'éliminer les OGM, les pesticides et tous autres produits susceptibles de bouleverser l'équilibre des écosystèmes. Ce passage à une agriculture plus douce signifie – ne le cachons pas – une importante modification de nos habitudes alimentaires.

La monoculture ayant démontré son inadéquation avec la préservation des écosystèmes, nous encouragerons la permaculture par des mesures d'incitation. **La ferme doit arrêter d'être une usine !**

Nous ferons en sorte que les commerces ne vendent que des fruits et des légumes de saison provenant de producteurs locaux ou d'Europe. Ces derniers subiront, cependant, une taxe à l'importation permettant de financer des projets locaux d'agriculture biologique.

Nous revaloriserons, au niveau des salaires ou des subventions, les métiers de première nécessité, notamment l'agriculture et la gestion des déchets. Nous sommes en faveur de mise en concours et de salons afin d'inciter les producteurs à proposer des produits et des services de qualité. En ce sens, un système de labels pourrait être étudié dans le cadre d'une commission citoyenne.

Actuellement, on trouve encore beaucoup trop de produits possédant des étiquettes avec des symboles de danger. Ces produits doivent être retirés de la vente et interdits, à moins que leur usage soit absolument nécessaire et irremplaçable. Dans ce cas, il faudra en définir les modalités d'usage et les soumettre à une surveillance stricte.

Nous augmenterons les garanties légales sur tous les produits électroniques afin de renforcer la lutte **contre l'obsolescence programmée** des biens de consommation. Nous ferons en sorte que la réparation ne soit jamais plus chère que l'achat d'un nouveau produit. Par des subventions et la création d'un label qualité, nous valoriserons les produits de seconde main et améliorerons le service de réparation et de revente. Actuellement, beaucoup trop de choses terminent à la poubelle alors qu'une réparation ou un changement de pièces pourrait éviter ce gaspillage.

Nous généraliserons le système des emballages consignés dans les commerces et éliminerons les emballages plastiques.

Nous établirons **la gratuité des transports publics pour tous**. L'usage des transports publics devient la norme pour les déplacements en zone urbaine et pour les destinations bien connectées au réseau des transports publics. Nous augmenterons ce réseau.

Nous ferons en sorte de mettre en place un programme qui permette, dans les dix ans, **l'abandon du véhicule privé**. Pour ce faire, nous créerons des parcs automobiles mutualisés, où des véhicules seront prêtés à la population, pour les parcours qui le nécessitent pour des questions de distance ou pour cause d'insuffisance du réseau public. Les véhicules deux-roues ou peu polluants seront favorisés et les citoyens désireux de garder leurs véhicules privés seront davantage taxés, à moins qu'ils puissent justifier d'une activité bénéfique au bien commun qui nécessite un véhicule.

Nous instaurerons un **quota individuel pour les voyages en avion** et l'interdiction des vols courts. Par « vol court », on entend toutes les destinations qui peuvent être atteintes en 24 heures par le transport ferroviaire ou par la route. Parallèlement, nous poursuivrons le financement des moyens de transport à énergie propre.

Nous fermerons les aéroports de plaisance.

Nous nationaliserons l'industrie pharmaceutique afin qu'elle ne serve pas des principes économiques, mais que des principes sanitaires. La recherche sera davantage axée sur les causes que les effets, la prévention que la guérison. Dans ce cadre, une étude poussée sur tous les produits portant potentiellement atteinte à

l'organisme (huile de palme, sulfites, conservateurs, vaccins, etc.) ou à la nature sera lancée. Ce seront les critères sanitaires et non économiques qui dicteront s'il faut les remplacer ou non. **Une lutte contre le sucre** sera également menée, afin d'en limiter au maximum la consommation.

Nous lancerons une campagne de financement à grande échelle pour la recherche sur l'efficacité des thérapies naturelles. Les médecines alternatives plus respectueuses des écosystèmes doivent être l'objet d'une étude poussée.

Le but est de pouvoir privilégier la prévention naturelle plutôt que la guérison chimique.

/ Nous instaurerons **une caisse maladie unique et nationalisée**. L'assurance maladie reste obligatoire pour tous.

/ Nous financerons une étude pour évaluer les répercussions des ondes radio sur l'être humain et le vivant d'une manière générale. Nous ne passerons pas à la 5G, 6G ou autres avant d'être sûrs de leurs impacts sur la santé et la nature. Cela implique qu'une commission d'experts indépendants étudie la question.

/ Nous supprimerons la taxation sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits de première nécessité et nous l'augmenterons, de manière compensatoire, sur tous les autres produits.

/ Nous règlementerons l'alimentation carnée afin que celle-ci corresponde à des besoins réels exprimés. Nous entendons par là que la viande ne sera pas dans les rayons des magasins comme une denrée ordinaire, mais qu'il faudra s'inscrire auprès des fournisseurs pour qu'il ne soit tué que ce qui est nécessaire à la consommation immédiate des personnes. Cette mesure est plus respectueuse de la vie des animaux. Nous abolirons l'élevage en cage ou en espace clos. Les animaux ne seront désormais élevés qu'en plein air, dans le respect de leur intégrité physique et de leurs tendances naturelles. Nous augmenterons les contrôles dans cette perspective.

Nous lancerons une campagne de sensibilisation visant à mettre fin à l'abattage et à la consommation des animaux qui n'ont pas atteint l'âge adulte (veau, agneau, poulet, cochon de lait, etc.). Dans le même ordre d'idée, nous lancerons une campagne de sensibilisation visant à abolir la confection de vêtements qui impliquent la souffrance ou la mise à mort des animaux mineurs.

/ Nous ferons en sorte que les animaux des zoos, aquariums et vivariums ne soient pas remplacés. Les zoos et aquariums ferment et sont remplacés par des réserves naturelles ou des parcs. Cela étant, les espèces qui, en détention, peuvent bénéficier entièrement d'un cadre identique à celui de leur habitat naturel pourront être conservées. Les centres qui gardent des animaux pour des soins ou parce qu'ils sont en voie d'extinction ne sont pas considérés comme des zoos, des aquariums ou des vivariums.

/ Nous rendrons transparente la gestion du stockage des déchets nucléaires. **La population doit être sensibilisée et consciente des conséquences de l'utilisation de l'énergie nucléaire.**

/ Un monument sera élevé pour dénoncer les ravages du consumérisme et marquer la fin de l'ère consumériste.

/ Nous ferons planter des potagers collectifs et des arbres fruitiers dans les espaces publics.

QUATRIÈME PILIER

Économie : justice sociale



L'économie appartient au domaine des biens et des besoins ; au sein d'une société citoyenne, son but est de les relier consciemment. Aujourd'hui, l'économie est sortie de ce cadre pour devenir une **hégémonie totalitaire** qui, d'une part, conditionne les individus à être des **concurrents** et qui, d'autre part, réduit les actions économiques à la seule maximisation des bénéfices. On assiste, ce faisant, à « **une course aux profits** » qui engendre un type de personnalité narcissique incompatible avec un projet commun de société. **Le système de valeurs des sociétés s'en trouve inversé**. Karl Polanyi a une très belle formule pour exprimer cette situation ; il écrit : « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique » (Polanyi, 1983, p.88).

Par le pilier « économie », nous entendons corriger ce système de valeurs afin qu'il corresponde à des objectifs citoyens de coopération sociale. L'économie doit être au service des consciences citoyennes, c'est-à-dire qu'elle est un moyen et non plus une fin. Il est important d'avoir à l'esprit qu'une société citoyenne représente l'antithèse de la société de consommation-prédation actuelle ; elle est le contraire d'une société individualiste. En reliant biens et besoins, l'économie doit réunir les citoyens, non pas les diviser. Pour ce faire, elle doit valoriser ce qui va dans le sens des valeurs de nos quatre piliers et dévaloriser les tendances égoïstes de cupidité, de gourmandise, de paresse...

Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est l'idée que la primauté de l'économie dans le monde contemporain d'aujourd'hui doit laisser sa place à une organisation concertée et consciencieuse par et pour les citoyens qui se comprennent comme partie du Tout. L'économie doit garantir l'indépendance des institutions et des citoyens et non pas, comme aujourd'hui, les mettre à son service.



Au niveau de ce pilier :

Nous instaurerons un système économique qui garantisse à tous **un revenu citoyen de base**. Ce revenu est un **dividende social** versé à tout individu dès 18ans résidant légalement sur le territoire national (concernant la situation des individus qui ne résident pas légalement sur le territoire national, voir notre page migration). Un système est prévu afin que ce revenu soit interrompu dans le cas où l'individu quitte le territoire plus d'une année. **Le but de ce revenu est, d'une part, de diminuer les inégalités sociales notamment en éradiquant la pauvreté et, d'autre part, de libérer les citoyens du dictat économique de la rentabilité et de sa logique.** En complément à ce revenu, le citoyen professionnellement actif reçoit un salaire qui est nationalement indexé selon sa fonction. Les cotisations salariales comprennent le revenu de base (qui remplace toutes les déductions actuelles), l'assurance maladie, une cotisation pour les transports publics, une assurance de protection juridique (voir le pilier gouvernance à ce propos) et les impôts qui sont directement prélevés. Dans tous les cas, le citoyen qui reçoit un salaire a la garantie de gagner, au moins, un tiers de plus que ceux qui ne reçoivent que le revenu de base citoyen.

Un écart maximum de 1/8 est prévu entre les salaires, tous domaines confondus. Autrement dit, le citoyen qui touche le plus dans la société touche 8 fois plus que celui qui reçoit uniquement le revenu citoyen de base. Le capital qui dépasse ce rapport entre dans les caisses de l'État qui finance le dividende social et les services publics.

Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de rédiger une convention collective et générale du travail. Cette convention sera ratifiée par tous les domaines professionnels et prévoira, notamment, un maximum de **35 heures de travail hebdomadaire**, une échelle de salaire indexée par fonction au niveau national, **six semaines de vacances payées par an pour tous** et **un pouvoir augmenté pour les travailleurs dans les choix stratégiques de l'entreprise**. Autrement dit, nous ferons en sorte que les salariés puissent avoir une place au sein des conseils d'administration des entreprises de plus de 25 salariés.

Nous ferons en sorte que **la création monétaire soit la prérogative exclusive de l'État**. Cela implique un grand chantier qui doit permettre de transférer le pouvoir des banques privées à l'État. En ce sens, nous engagerons une commission citoyenne composée pour la moitié d'experts indépendants en économie, pour un quart de citoyens tirés au sort et un quart de citoyens sélectionnés sur dossier afin de déterminer un modèle économique qui permette à l'État – donc aux citoyens – d'encadrer les fortunes et les transactions financières afin qu'elles restent dans le cadre

des valeurs d'une société citoyenne. En effet, **nous soutenons qu'il est inadmissible aujourd'hui que les États et les individus soient comme pris en otage par les banques privées et les grandes fortunes. L'État doit pouvoir reprendre la main et se libérer de sa dépendance envers ces deux entités.** La possibilité d'une monnaie pleine ou d'une monnaie fondante et une réflexion de fond à propos de **l'utilité de la bourse** doivent figurer parmi les missions de cette commission citoyenne. Au minimum, au niveau de la bourse, **nous plafonnerons le versement de dividendes et taxerons les transactions financières.** À travers cette proposition, nous voulons mettre en place un nouveau modèle socioéconomique plus juste et plus transparent.

Nous adopterons une loi de transparence des banques et renforcerons la lutte contre les fraudes fiscales. À tout moment, l'État doit pouvoir vérifier les comptes bancaires dans le but d'éliminer toutes formes de corruption. Le personnel d'État qui exerce un pouvoir et les membres des commissions citoyennes seront davantage soumis aux contrôles financiers. Nous légiférerons sur **les placements bancaires** afin qu'ils satisfassent aux valeurs des quatre piliers de la société citoyenne. À l'inverse, aujourd'hui, nous constatons que, trop souvent, ces placements visent le profit sur le court terme et considèrent trop peu les valeurs morales et écologiques qui devraient, en principe, guider les conduites surtout au niveau institutionnel.

Nous limiterons la propriété immobilière au domicile du citoyen. Le but de cette limitation est de faire en sorte que **le domicile des uns ne soit pas une source de revenus pour les autres.** Autrement dit, la location doit être éradiquée. Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir à la mise en application de ces mesures en lien avec le système de revenu citoyen de base ci-dessus présenté. Il est bien évident, pour nous, que le rentier qui perd des propriétés à cause de ce système doit être dédommagé justement. Nous mettrons en place un fond unique et nationalisé de rénovation et d'entretien.

Les « parachutes dorés » et les « retraites chapeaux » ne sont pas prévus dans la redistribution des revenus. Les forfaits fiscaux sont éliminés.

Nous instaurerons un impôt progressif sur le patrimoine. Le patrimoine des domaines agricoles ne sera pas impacté par cet impôt.

Nous augmenterons la taxation de succession et la fixation d'un plafond pour l'héritage des grandes fortunes. La richesse qu'un individu accumule est le fruit du travail collectif et c'est donc logique et juste que celui-ci revienne à la collectivité.

CONSCIENCES CITO ENNES

Réseau en faveur d'une insurrection des consciences
et d'une transition citoyenne

7. Les annexes

• A propos de citoyenneté.....	55
• A propos de narcissisme.....	58
• A propos du bonheur.....	62
• A propos de spiritualité.....	64
• A propos de justice.....	66
• A propos de migration.....	69
• A propos de santé.....	71
• Notre vision altermondialiste.....	73

Notre slogan : On ne naît pas citoyen, on le devient !

Sur cette page, nous définissons les termes « consciences » et « citoyennes », les deux mots-clés de notre réseau. En définissant ces deux notions, nous avons l'intention de donner une idée plus claire du type de **citoyenneté** que nous visons.

Pour comprendre le sens que ces deux termes prennent dans le cadre de notre projet politique, il faut les mettre ensemble, les combiner. Cette combinaison, nous l'avons nommée le **Civilisme**. Ainsi, chaque fois que nous faisons mention de société citoyenne dans nos textes ou dans nos interventions orales, nous faisons référence à ce néologisme. Très brièvement, le Civilisme est le nom d'une organisation sociale qui fonctionne comme une **grande coopérative citoyenne**. Au sein de cette coopérative, **chaque citoyen est co-responsable et co-propriétaire des biens communs**. Ce double statut qu'on attribue aux citoyens s'exprime à travers deux valeurs cardinales :

L'ÉDUCATION CITOYENNE & LA COOPÉRATION SOCIALE

Pour illustrer cette coopération, nous nous associons à ce qu'Éric Hazan écrit :

« Distribuer entre tous les tâches nécessaires, mais peu gratifiantes ne peut pas se réussir de façon autoritaire – ce que la révolution culturelle chinoise avait tenté en ce sens ressemblait plutôt à des camps de rééducation pour intellectuels, qui n'ont pas laissé de bons souvenirs. Faire accepter une juste répartition est une affaire d'échelle. Si j'ai choisi de continuer mon métier de dermatologue ou de libraire, et si dans ma rue ou celle d'à côté on a besoin d'un facteur, d'un balayeur [...], j'apprendrai l'un ou l'autre de ces nouveaux métiers et j'y consacrerai volontiers deux ou trois après-midis chaque semaine. *Volontiers*, car dans mon quartier, dans ma commune, chacun acceptera

librement l'une de ces tâches essentielles parce que son sens s'imposera à tous. Les voisins deviendront des collègues et certains d'entre eux des amis. L'équipage d'un camion-poubelle peut être un petit groupe joyeux et soudé s'il est constitué de volontaires qui feront peut-être autre chose le mois suivant. »

À l'inverse, aujourd'hui, notre système fonctionne sur la base d'un **individualisme économique qui place chacun de nous dans une posture de concurrent**. L'un des pères de cette théorie devenue réalité, c'est Adam Smith. Pour lui comme pour les théoriciens du libéralisme économique, la prospérité et la richesse sont le fruit de l'**égoïsme**. Cet égoïsme prend, chez eux, l'aspect de quelque chose de positif et de rationnel. C'est le fameux « *homo oeconomicus* », l'homme économiquement rationnel. La « **main invisible** » étant l'image que Smith donne à cette rationalité, à cette idée que l'égoïsme des uns est favorable aux autres parce qu'en cherchant à être meilleur que l'autre, l'on sert finalement celui-ci. Sur ce, nous ferions preuve de mauvaise foi si nous nous limitons à condamner ce système. D'ailleurs, il faut le dire, c'est bien grâce à lui que l'humanité s'est « développée » aussi vite et aussi fort ces trois derniers siècles. En effet, il faut bien le reconnaître, toutes les inventions et les progrès technologiques du monde moderne sont le fruit de l'organisation rationnelle du travail et d'un certain renversement des valeurs. Les sentiments religieux ont progressivement laissé leur place à un relativisme productiviste.

Plusieurs définitions du capitalisme existent mais, de notre côté, lorsque nous faisons référence à cette notion, on vise spécifiquement l'individualisme économique qu'on vient très brièvement de caractériser. Au niveau collectif, il s'agit d'un système organisé autour de la propriété privée des moyens de production. L'idéologie qui y règne est celle de la maximisation des profits et du marché libre. **Dans un tel système, il n'y a pas d'organisation collective et concertée, chaque être humain est laissé à lui-même**. Alors certes, ses défenseurs mettront en avant les prestations et services sociaux. Mais nul n'est dupe : à la fin, la règle reste bien celle du **chacun pour soi**. Cette règle prend la forme d'un **impératif qui contraint les êtres humains à être individualistes**. Ce faisant, ils développent un type de rapport à soi et aux autres que nous caractérisons de narcissique.

Très brièvement, nous dirons du narcissisme qu'il est un **trouble de la relation à l'autre**. Le moi se trouve comme déconnecté du monde qui l'entoure. **Au sein du capitalisme, ce type de rapport à soi et à l'autre est institutionnalisé**. Cette institutionnalisation est l'effet du paradigme économique : on fait des études pour soi, on reçoit un salaire pour soi, on travaille pour soi, on s'occupe de soi. Dans ces conditions, il est bien évident que les termes « société » ou « citoyenneté » ne vont pas de pair avec l'organisation sociale telle qu'elle s'exprime dans le capitalisme.

En effet, on est bien plus proche de l'anarchisme au sens négatif du terme que de la société civile. L'éthique, la morale sont instrumentalisées par la rationalité économique et ne sont, trop souvent, que des façades. En effet, **comment peut-on prétendre que l'être humain fasse preuve d'altruisme ou de sens éthique si, à la fin, ce qui le valorise socialement c'est tout ce qui va dans le sens inverse ?**

Par opposition à ce qui vient d'être dit au sujet de l'individualisme économique, il est facile de deviner ce qu'il y a, en principe, derrière les termes de citoyenneté ou de société. Le citoyen est un individu qui œuvre activement et consciemment à l'organisation sociale. **Dans une société citoyenne, chaque citoyen a en conscience l'organisation et coopère conséquemment. Le lien entre individualité et collectivité est fort et fait écho à une éducation citoyenne et à une organisation sociale basée sur la coopération.**

A cela nous pouvons ajouter que par « **citoyenneté** » ou « **citoyen** », nous ne nous référons pas à un nationalisme spécifique. Bien plutôt, **ces termes font référence aux habitants du monde** indépendamment du genre, des appartenances nationales, religieuses ou ethniques, etc. Le citoyen possède ses attaches dans une région, un pays et un continent. À l'échelle mondiale, ces appartenances géographiques fonctionnent comme des communautés fédérées. À la base de ces communautés, il y a cette idée forte que **l'individu ne naît pas citoyen, mais qu'il le devient grâce à l'éducation que lui procure la société dans laquelle il vit.** La citoyenneté que le réseau vise à mettre en avant est une citoyenneté active, consciencieuse et co-responsable. De manière collective, concertée et intégrale, cette citoyenneté œuvre à un projet commun de société.

Sur cette page, nous définirons le terme de « narcissisme », car il canalise en lui toute la critique que nous adressons à notre modèle actuel de société. Pour définir ce concept et présenter de manière extrêmement synthétique ses conséquences sociales, nous nous baserons principalement sur l'ouvrage « **Narcissisme-critique** » (éd. Hélice Hélas, 2016) et la thèse de doctorat en cours de rédaction de Luca Bagiella, coordinateur du réseau.

En effet, le réseau consciences-citoYennes pose comme postulat de départ que le modèle socioéconomique génère un type de personnalité narcissique. Ce postulat peut se retrouver chez des auteurs tels que, par exemple, David Riesman (1969), Richard Sennett (1977), Christopher Lasch (1979). **En posant ce postulat, nous ne sommes pas en train de soutenir que nous sommes tous narcissiques. Ce que nous défendons plutôt, c'est que pour correspondre à la « normalité » économique, il nous faut l'être.** Dès lors, si l'individualisme constitue le versant collectif, le narcissisme peut être conçu comme le versant individuel de la problématique qu'on dénonce. Ensemble, ils forment une boucle. Très concrètement, **le narcissisme trouve son expression dans un type de rapport à soi et à l'autre qui est autocentré.** Les exemples sont multiples : c'est la place des téléphones portables dans nos vies, les réseaux sociaux, Donald Trump, la télé réalité, notre tendance au « moi, je », l'importance du paraître, etc.

En fait, on peut dire de la personnalité narcissique qu'elle s'occupe principalement d'elle-même, avant de penser à l'autre. Il s'agit là d'une véritable rupture qui, au sein des sociétés individualistes, peut se comprendre à travers le fait qu'**on est tous poussé – qu'on le veuille ou non – à cultiver nos propres intérêts sans développer une pensée de la co-responsabilité vis-à-vis d'un projet social commun** (cf. **A propos de citoyenneté**). À la place ce qui existe et soyons extrêmement clair à ce sujet : c'est **une atomisation des individus**. Pour s'en convaincre, « il nous suffit de prendre n'importe quel livre de développement personnel et nous lirons qu'il faut croire en soi, que le but de l'existence c'est de se réaliser soi-même. D'ailleurs, nous n'avons qu'à sortir dans la rue ou à allumer la télévision pour voir comment l'individualité est devenue importante » (Bagiella, 2016). Tout le problème, c'est que ce même individualisme qui nous permet l'autoréférence est également et surtout un impératif économique. Dès lors, en nous attaquant au narcissisme, nous visons la structure idéologique de cet impératif.



Mais qu'est-ce que le narcissisme ?

En psychanalyse, le narcissisme est le résultat d'un désinvestissement de la réalité accompagné d'une sublimation excessive du moi. Sur ce, on peut dire du narcissisme qu'il est un **trouble de la relation et du dialogue**, le résultat dynamique d'une rupture entre l'individu et son environnement, entre l'individu et les autres. Dans nos sociétés contemporaines, l'individu apprend - dès son plus jeune âge - à être lui-même, à travailler pour lui. La pension de retraite remplace le salaire qui remplace vite les notes qu'on reçoit à l'école. **Il s'agit là bel et bien d'un conditionnement qui place les individus en compétition les uns contre les autres. Or, c'est un vrai problème surtout lorsqu'il s'agit de vivre ensemble.**

« Tout ce qui me remonte démonte mes concurrents, tout ce qui les remonte me démonte. Dans une société où la place des individus n'est pas déterminée à l'avance et où les hiérarchies sont effacées, les hommes sont toujours occupés à se fabriquer un destin, à "s'imposer" aux autres, à se "distinguer" du troupeau, c'est-à-dire à "faire carrière". »

René Girard

Finalement, en nous attaquant au narcissisme, **nous nous attaquons à un mythe qui consiste à croire qu'il y a un noyau du moi**, que l'individu trouve sa substance ou son essence en lui-même. Notre thèse est, au contraire, que le moi est profondément hétéronome. Autrement dit, nous défendons que **le moi est relation**. Alors certes, si l'on tient vraiment à l'idée d'un noyau du moi, nous sommes disposés à reconnaître deux éléments : l'instinct de survie et le patrimoine génétique. À part ces deux éléments qui font, au minima, l'identité d'une personne, tout le reste est social. Ce que l'on veut dire par-là, c'est que l'individu ne trouve son rapport d'identité à lui-même qu'en mobilisant des représentations mentales issues des relations contextuelles qu'il a avec et dans son environnement. À ce sujet, Babiella écrit : **« Le narcissisme c'est l'incapacité de l'individu à se comprendre lui-même comme un autre de lui-même. »**

Le narcissisme se caractérise donc par une rupture, une scission entre la conscience individuelle (conscience de soi) et la conscience contextuelle (conscience de l'autre). Cette rupture, Babiella la nomme l'« **inconsistance de la**

conscience contextuelle». Pour donner une image au sens qu'il donne à ce concept, Bagiella fait référence au rêve. Il écrit :

« En effet, dans un rêve, la continuité logique est fréquemment brisée : on passe ainsi d'un parking à un zoo sans même nous rendre compte de l'incohérence logique. Un moment, nous sommes en train de parler avec un ami et deux secondes plus tard cet ami est devenu notre sœur qui, ensuite, deviendra un collègue. Ces irrégularités ne nous empêchent pourtant pas de continuer nos activités chimériques comme si de rien n'était, comme si c'était normal. »

Bagiella, 2016

Dans l'état éveillé, l'inconsistance de la conscience contextuelle, c'est notre tendance à considérer tout ce qui nous entoure comme « normal », c'est-à-dire évident. Cette manière de considérer les choses renvoie à la scission dont on parlait précédemment : **il y a l'individu d'un côté et « la réalité » de l'autre**. Cette séparation voulue par les sciences pousse les individus à se retirer en eux-mêmes et favorise une certaine **apathie politique** en même temps que des sentiments tels que le fatalisme, le relativisme, le cynisme, l'indifférence. Ainsi séparés de la conscience contextuelle, les individus ne pensent plus à réinterroger leurs actes. D'ailleurs, les adeptes de la pleine conscience le savent que trop bien : la plupart de nos gestes sont des automatismes, c'est-à-dire des réflexes qu'on ne pense plus. **On est là tout en étant absent à nous-mêmes**. Le narcissisme, c'est donc à la fois cette scission entre notre conscience et nos actes, mais c'est également le retrait de cette conscience vis-à-vis de ce qui constitue ce qu'elle est. Il n'est donc pas faux de caractériser notre organisation sociale, à la manière d'Axel Honneth, de « **société du mépris** ». En effet, en oubliant les autres, l'individu s'oublie lui-même ; il subit l'indifférence de l'autre et il n'est plus. Dès lors, il compense et la société de consommation est là pour cela.

À ce point, il y aurait encore beaucoup à dire sur le narcissisme... Nous choisissons cependant de nous arrêter là. En guise de conclusion, nous partageons des citations au sujet de ce thème, puis des liens vers les quatre parties du documentaire de Adam Curtis intitulé « **The century of the self** » (traduction « Le siècle du moi », 2002). En effet, ce film sur les techniques de manipulation des masses livre une analyse extrêmement pertinente et riche sur le phénomène du narcissisme et de l'individualisme.

« Cette valeur [*i.e. le self-reliance*] va dans son application impliquer une contradiction car, dans le fait, les hommes sont des êtres sociaux qui dépendent à un haut degré les uns des autres. »

Louis Dumont

« [La culture de l'individualisme compétitif], dans sa décadence, a poussé la logique de l'individualisme jusqu'à l'extrême de la guerre de tous contre tous, et la poursuite du bonheur jusqu'à l'impasse d'une obsession narcissique de l'individu par lui-même. »

Christopher Lasch

« Or, précisons-le, le narcissisme se réfère moins à une admiration excessive du sujet vis-à-vis de lui-même qu'au rapport spécifique et souvent paradoxal qui le lie à sa *persona* (*i.e.* son rôle social). »

« la personnalité narcissique n'utilise autrui qu'en vue de sa propre gratification. »

« Désespérée de ne pas pouvoir se suffire à elle-même, la personnalité narcissique est dépendante de l'autre à tous les niveaux de son être. Cette dépendance de l'autre est, dans le cas du narcissisme, au centre de sa pathologie. À l'instar de la personnalité boulimique qui mange sans arrêt sans jamais assouvir sa faim, la personnalité narcissique ne parvient pas à incorporer l'altérité dans son être. »

« Nous comprenons le narcissisme comme une fixation au « Je » comme si celui-ci constituait une fin en soi pour le sujet autoréférentiel (« Je » = *persona que Je suis*). En d'autres termes, le narcissisme résulte de l'incapacité du « Je » à se comprendre comme un autre parmi les autres. Plus que cela, nous comprenons le narcissisme comme une construction sociale. »

Luca Bagarella

A propos du bonheur



Le terme "bonheur" tel que nous l'entendons ne se comprend qu'à la lumière du concept de spiritualité. Dans notre vision des choses, le bonheur se distingue des plaisirs entendus comme de simples satisfactions pulsionnelles. **C'est plutôt un sentiment d'accomplissement, un sentiment d'union avec l'autre que je reconnais et qui me reconnaît. Corrélativement le malheur est une rupture avec l'autre, un sentiment d'incomplétude, parfois dû à l'ignorance ou à certaines incapacités. Ainsi entendu,** le malheur apparaît comme une pathologie du collectif et une occasion renouvelée de remettre en question un fonctionnement spécifique ou une loi générale.

En ce sens son évaluation statistique est un potentiel élément de réforme politique et sociale. Il va sans dire que dans la pratique politique nous entendons mettre en place des évaluations formelles et régulières auprès des populations pour mesurer et guider l'action politique. Ces évaluations porteront sur des indices tels que le sentiment d'accomplissement, le sentiment d'une bonne compréhension des affaires politiques, le sentiment d'une capacité à influencer sur le cours des événements, le sentiment d'appartenance à la communauté.

Notre vision des choses ici s'inspire d'une part du concept de mesure du Bonheur National Brut, et d'autre part des critiques formulées par Robert F. Kennedy en 1968 contre le monopole du Produit Intérieur Brut (PIB) en tant qu'instrument de mesure et d'orientation de l'action politique. Dans la même année 1968 où il fut assassiné, Robert Kennedy faisait remarquer avec beaucoup de bon sens :

« Notre PIB prend en compte, dans ses calculs, la pollution de l'air, la publicité pour le tabac et les courses des ambulances qui ramassent les blessés sur nos routes. Il comptabilise les systèmes de sécurité que nous installons pour protéger nos habitations et le coût des prisons où nous enfermons ceux qui réussissent à les forcer. Il intègre la destruction de nos forêts de séquoias ainsi que leur remplacement par un urbanisme tentaculaire et chaotique. Il comprend la production du napalm, des armes nucléaires et des voitures blindées de la police destinées à réprimer des émeutes dans nos villes. Il comptabilise la fabrication du fusil Whitman et du couteau Speck, ainsi que les programmes de télévision qui glorifient la violence dans le but de vendre les jouets correspondants à nos enfants.

En revanche, le PIB ne tient pas compte de la santé de nos enfants, de la qualité de leur instruction, ni de la gaieté de leurs jeux. Il ne mesure pas la beauté de notre poésie ou la solidité de nos mariages. Il ne songe pas à évaluer la qualité de nos débats politiques ou l'intégrité de nos représentants. Il ne prend pas en considération notre courage, notre sagesse ou notre culture. Il ne dit rien de notre sens de la compassion ou du dévouement envers notre pays. En un mot, le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. »

A propos de spiritualité



Cette page est dédiée à la « **spiritualité** » (spiritualité≠religion). La spiritualité est un élément de première importance dans notre compréhension du bonheur et de nos quatre piliers. Par « spiritualité », nous entendons **toute croyance qui attribue à l'existence un sens et une valeur**. La spiritualité, ici, fait référence à une mission que nous souhaiterions partager avec tous les humains. Bertolt Brecht évoque bien cette mission lorsqu'il écrit :

« J'ai appris une chose et je sais, en mourant, qu'elle vaut pour chacun : vos bons sentiments, que signifient-ils si rien n'en paraît en dehors ? Et votre savoir, qu'en est-il s'il reste sans conséquence ? Je vous le dis : souciez-vous en quittant ce monde, non d'avoir été bon, cela ne suffit pas, mais de quitter un monde bon ! »

On entend la spiritualité sous toutes ses formes, peu importe que l'objet de dévotion soit immanent ou transcendant, du moment qu'il implique la sacralité de l'innocence, du bien, du beau et du vrai indépendamment d'un culte déterminé. Nous insistons plutôt sur la dimension humaniste de tous les courants de spiritualité. C'est-à-dire qu'il nous importe prioritairement que chacun reconnaisse la nécessité d'œuvrer activement au bien commun et à l'édification d'une société juste. Notre conviction profonde est que **l'être humain est sur terre pour réaliser l'humanité**. Autrement dit, il y a pour mission d'accomplir le collectif pour ensuite s'y reconnaître et faire Un avec lui.

En effet, **l'individu trouve ses conditions de possibilité à travers, par et pour l'autre**. Cela est vrai du point de vue physiologique, puisque c'est l'autre qui nous donne vie ; mais cela est vrai également du point de vue culturel, puisque tout ce que nous savons provient des rapports intersubjectifs. Quand bien même nous aurions l'impression d'innover en quelque matière que ce soit, les conditions de possibilité de cette innovation n'ont de sens que par et pour l'autre. En bref, sans l'autre, nous ne survivrions pas et notre existence serait, à notre mort, entièrement gommée. Autrement dit, **sans l'autre, nous serions inexistants, car insignifiants**.

Par rapport à tout ce qui précède, l'humanité en elle-même implique une certaine spiritualité, parce qu'elle offre une orientation et un but. Ainsi, elle ne devrait pas être considérée comme un acquis de naissance, mais comme un but à atteindre collectivement par des actions concrètes. Ce but peut être considéré comme atteint lorsque l'humanité est unie autour d'un projet commun.

Ce projet qui vise à l'universalité trouve son expression à travers l'harmonie des communautés et la préservation de l'équilibre du monde qui nous abrite. Une formule exprime bien de façon laconique notre conviction profonde :

Un est le Tout

Par lui le Tout et vers lui retourne le Tout

Et si l'Un ne contient pas le Tout, le Tout n'est rien

A propos de justice



Le réseau consciences-citoYennes a pour objectif d'opérer la **transition citoyenne vers une société juste**. Pour y parvenir, nous avons rédigé un programme politique et y avons défini certains concepts centraux comme le bonheur ou la spiritualité. Ici, nous nous occupons de la définition de la justice.



La conception de la justice que nous défendons se rapproche de celle qui a été développée par **John Rawls** dans son ouvrage intitulé *La théorie de la justice* (1971). Pour illustrer très synthétiquement cette conception, nous prendrons l'exemple utilisé par Amartya Sen dans *L'idée de justice* (2009):

Trois personnes – Anne, Bob et Carla – veulent jouer de la flûte. Or, il n'y en a qu'une seule. Anne la réclame en utilisant l'argument qu'elle est la seule à pouvoir en jouer. Bob se défend en utilisant l'argument qu'il n'a aucun autre jouet. Carla répond que c'est elle qui a fabriqué la flûte. Chacun accepte l'argument des deux autres et reconnaît sa légitimité. Cette légitimité reflète, réciproquement, une vision utilitariste, égalitarienne et libertarienne. La position que Rawls défend dans ses ouvrages est égalitarienne puisque, selon lui, la flûte devrait revenir à Bob. En effet, selon lui, **les inégalités doivent toujours bénéficier aux plus défavorisés**. Rawls utilise l'image du voile de l'ignorance. Pour garantir la juste répartition des biens, il faut partir d'une « position originelle » qui place le décideur dans une position où il ne puisse adopter le point de vue ni d'un privilégié ni d'un défavorisé. Dans ces circonstances, Rawls montre que celui-ci fera en sorte de minimiser ses pertes possibles tout en maximisant ses gains potentiels. Autrement dit, face à un gâteau dont il doit répartir les parts, le décideur le découpera équitablement, de peur de se retrouver avec la plus petite tranche.

Nous partageons cette conception égalitarienne de la justice. Outre la thèse ci-dessus présentée, nous partons de l'idée que Carla a fabriqué la flûte grâce, directement ou indirectement, aux deux autres. Il est donc juste que la problématique de la répartition ne soit pas résolue par le seul argument libertarien qui voudrait que la flûte revienne à celui qui l'a fabriquée.

Au-delà de ces considérations, nous pensons qu'une situation comme celle-ci n'est pas une fin en soi et que si l'utilisation de la flûte semble, pour chacun de ses membres si importante, il est nécessaire que chacun perçoive rapidement **l'option de la coopération des compétences**. Autrement dit, si une flûte a pu être fabriquée, d'autres le peuvent également. Dès lors, la conception de la justice que nous défendons implique directement la **responsabilité collective de pourvoir à la juste répartition des biens. Cette coopération qui doit permettre à chacun de pouvoir jouir de sa propre flûte est une condition de l'harmonie sociale.**

Concrètement, dans cette situation, Carla a une mission particulière en tant que productrice d'un bien qui canalise les besoins. Elle a pour mission de permettre aux deux autres de fabriquer leur flûte. Cette mission qu'elle possède devient une mission collective et une responsabilité qu'ils partagent ensemble. En produisant les biens dont ils ont besoin, Anne, Bob et Carla font preuve de coopération; **une coopération qui les constitue en tant que collectif**. En outre, cette coopération donne du contenu à leur existence qui prend sens parce qu'elle clôt une boucle dans laquelle l'être humain se réalise en même temps qu'il réalise autrui par lequel il est.

Dans l'exemple que nous exposons ici, il est clair que Carla aura davantage de pouvoir que les deux autres et un risque existe qu'elle en abuse pour en retirer des avantages d'une manière ou d'une autre. Ce risque doit être considéré et thématiqué dans le cadre de **l'éducation citoyenne**.

Prenons un autre exemple de répartition des biens: imaginons un arbre avec des pommes. Carla va chercher les pommes pour les manger et, dans notre optique, partager sa récolte avec Bob et Anne. Mais en se comportant ainsi sur une période assez longue, elle va commencer à s'insurger contre la passivité des deux autres qui mangent ce qu'elle rapporte sans contribuer à l'effort de cueillette. Dans cette situation, **la notion de justice appelle une culture de la communication**. Dans ce cas concret, Carla a la responsabilité d'aller parler avec Bob et Anne et leur exprimer son ressenti. De leur côté, ces deux derniers ont la responsabilité de l'écouter et d'essayer, ensemble, de trouver une solution. Cela implique, évidemment, un certain type d'éducation orienté vers la communication et la coopération sociale. Il s'agit là, selon nous, d'un point central de l'exigence de justice: **faire société, c'est vivre avec l'autre et ce vivre avec l'autre nécessite des institutions qui œuvrent activement à cette culture**. En outre, gardons à l'esprit qu'un **être qui est supérieur par la force, le talent, l'énergie ou le courage a une dette envers la société, sans laquelle il n'est et ne peut rien**. Il existe une belle formule de P.-J. Proudhon dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la propriété?* (1840) qui résume bien cette idée et qui dit :

« Nous travaillons tous les uns pour les autres, nous ne pouvons rien par nous-mêmes sans l'assistance des autres, nous faisons entre nous des échanges continuels de produits et de services : qu'est-ce que cela, sinon des actes de société ? [...] de telle sorte que manquer à la société, manquer à la justice, manquer à l'égalité, c'est exactement la même chose. [...] Qu'est-ce donc que pratiquer la justice ? C'est faire à chacun part égale des biens, sous la condition égale du travail ; c'est agir socialement. [...] L'homme n'est homme que par la société, laquelle, de son côté, ne se soutient que par l'équilibre et l'harmonie des forces qui la composent. »

Pour reprendre, nous dirons que s'il ressort que les pommes sont un besoin collectif, alors le travail de récolte doit être partagé ou, du moins, le travail des deux autres doit être plus ou moins équivalent en effort et en nécessité collective (besoins exprimés). Au contraire, s'il s'agit que d'un besoin de Carla, rien ne doit l'empêcher d'aller chercher et manger ses pommes.

La question migratoire est très complexe, mais nécessite une position claire de notre part. Pour exprimer cette position, nous voulons rappeler aux citoyens que **le monde appartient à tous les êtres**. Les nations, quant à elles, sont une construction politique lorsqu'elles ne sont pas les conséquences de guerre ou de la monarchie.

Nous soutenons que les nations doivent être au service de l'humanité réelle et non pas d'une idée abstraite, aussi belle soit-elle (Patrie). Là où il y a de l'exclusion, il y a de la violence, de l'irrespect et de la négativité. En même temps, nous devons reconnaître que le sentiment national alimente des passions positives en lien avec les traditions et l'identification collective. **Ces traditions qui font la marque distinctive d'un pays ont une grande valeur** et il appartient à chacun de nous de les faire vivre. En outre, n'oublions jamais que nous, en tant qu'Européens, avons une responsabilité historique importante vis-à-vis des pays d'origine d'une partie des migrants. L'exemple des guerres de l'Opium est celui qui nous vient à l'esprit et qui représente, à lui seul, l'impérialisme ignoble dont l'Europe a pu être capable pour renflouer ses coffres-forts.

Par conséquent, nous proposons :

La création, au sein de l'instance de la confédération internationale (voir la page altermondialisme), d'un **« Département international pour les transports, les frontières et les migrations »**. Ce département aura notamment pour mission de gérer les flux migratoires et de répartir, équitablement, l'accueil et l'intégration. Un migrant qui se trouve sur un territoire national doit directement être pris en charge. En attendant la décision de l'instance nationale (qui doit lui parvenir au plus tard dans l'année qui suit son accueil), **sa situation doit être régularisée**. Il doit être logé et nourri de manière digne. Un travail en lien avec les besoins de la collectivité et ses compétences doit lui être attribué. En tant que travailleur, il perçoit le revenu citoyen de base. Dans le cas d'un refus d'accueil, le département international reprend le dossier et s'assure de l'accueil durable dans un autre pays. **Un comité international d'éthique** est constitué pour vérifier que l'accueil et l'intégration se déroulent dans le respect et la dignité.

Parallèlement à cela, nous soutenons qu'**une commission citoyenne devrait se pencher sur les questions de fond qui sous-tendent la migration**. Cette commission devrait être à la fois locale – c'est-à-dire se situer au niveau national – et internationale. Nous devons absolument essayer de comprendre les raisons du départ des personnes en situation de migration et tenter de régler le problème là où il se trouve, en soutenant le dialogue et une communication honnête. Les migrants doivent être entendus et participer activement à la résolution de la question migratoire. De la même manière, les chercheurs qui travaillent sur ces questions doivent être interpellés. La coordination internationale doit être améliorée, mais cela nécessite davantage d'équité et de justice dans le partage des richesses.

Cette page est dédiée à la « **santé** » et peut être directement mise en rapport avec nos conceptions du bonheur et de la spiritualité. En effet, le bonheur et la spiritualité – soit, pour rappel, le fait d'attribuer un sens et de la valeur à l'existence – sont des dimensions inhérentes à la santé. En effet, notre conception de la santé comprend **l'impact de l'environnement social dans le développement somatique**. En ce sens, notre conception de la santé est **holistique** parce qu'elle a compris, presque instinctivement, qu'un environnement nocif avec, par exemple, un haut niveau d'exigences (stress), de l'isolement social et des aliments toxiques, favorise l'apparition de pathologies mentales, mais aussi physiques. De la même manière, quelqu'un qui n'attribuerait aucune valeur et aucun sens à son existence sera dénué de toute motivation existentielle et souffrirait, au minimum, de profonde fatigue, de nervosité ou de dépression.

En ce sens, nous avons créé cette page, car nous pensons que le bonheur et la spiritualité – c'est-à-dire, en un mot, la dimension sociale – ne sont pas suffisamment pris en compte dans ce qui devrait être une logique systémique de prévention et d'harmonie sociale. Par «logique systémique de prévention et d'harmonie sociale», nous pensons justement à cette prise en compte du bien-être général de l'être humain. Il est bien évident que les facteurs génétiques jouent un rôle dans le développement de pathologie, mais cela serait une erreur, de notre point de vue, de se limiter à ce facteur interne.

En outre, **nous considérons qu'il y a, aujourd'hui, une collusion entre le système de santé et le marché de la santé**. Cette collusion s'exprime principalement par l'intérêt accru de ce système pour les traitements chimiques à forte plus-value, plutôt qu'à la **prévention naturelle** à faible plus-value. Autrement dit, **le système de santé investit beaucoup de capital pour traiter la population** (considérée comme de la clientèle ou, pire, des numéros), **mais ne cherche pas suffisamment à connaître les causes systémiques** (c'est-à-dire en lien avec la dimension sociale dont on vient de parler) **des pathologies**. Cette politique trouve facilement son explication dans le fait que, d'une part, le système de santé est **dépendant de sa rentabilité économique** et, d'autre part, qu'il y a une brèche béante entre ceux qui tentent de traiter, médicalement, les symptômes et ceux qui tentent de réfléchir aux causes, sociales, de ceux-ci. Il semble bien que le système de santé est plutôt un **système de maladie** dans le sens où celui-ci se maintient en bonne santé, paradoxalement, tant qu'il y a des malades à soigner. N'oublions pas, à ce propos, la pollution que

provoquent la fabrication et la consommation des médicaments chimiques notamment dans l'eau potable. **Nous sommes alors dans un cercle vicieux qui nous rend malades pour, ensuite, nous guérir et ainsi faire du profit.** Là-dessus, chacun pourra trouver des exemples concrets, il suffit juste d'avoir à l'esprit la logique économique qui implique la rentabilité et le fait que l'industrie pharmaceutique y soit contrainte.

Maintenant pour exemplifier nos propos par une illustration, prenons cette publicité récente pour un médicament contre le mal de tête dans lequel on voit une jeune fille qui joue du violon à haut volume tandis que, dans la salle voisine, une personne souffre de maux de tête. En épilogue, cette publicité offre comme solution à cette situation un médicament alors que **la communication entre ces deux personnes aurait suffi à traiter la cause du mal et donc, avec cela, sa récurrence.**

Par ailleurs pour expliciter les conséquences de cette logique et la nécessité de réagir collectivement face à celle-ci, nous concluons cette page avec le triste constat de la recrudescence des cas de cancer (plus de 8 à 9 millions, par année, de par le monde) et de maladies chroniques au sein des populations occidentales. **La crise de coronavirus** s'inscrit dans cette recrudescence qui a pour cause, notamment, les déséquilibres issus de nos modes de vie.

 **Voir notre programme du troisième pilier dédié à l'écologie pour connaître ce que nous proposons pour résoudre la problématique ci-dessus énoncée.**

La position que nous défendons à travers les idées et les propositions politiques de notre réseau ne sont durables que si elles s'accompagnent d'une vision mondialiste. En effet, une nation citoyenne entourée de nations belliqueuses ou impérialistes sera vite anéantie, comme nous le montre l'histoire de l'humanité. Pour cette raison, nous sommes favorables à l'idée d'une constitution universelle inspirée de nos quatre piliers, c'est-à-dire inspirée des propositions que nous avons formulées dans notre programme. Cette constitution pourrait prendre comme titre : **« Constitution de la confédération internationale pour l'éducation citoyenne, la représentativité démocratique, l'équilibre des écosystèmes et la justice sociale »**. En plus des propositions qui se trouvent dans notre programme, nous proposons d'ajouter ces propositions :

Pilier 1_Culture

Nous proposons que les brevets soient mutualisés. L'invention d'un individu est l'œuvre d'un être humain et doit servir l'humanité et non pas une nation ou une région particulière. Sur cette base mutualiste, chaque nation aura pour mission de développer son indépendance vis-à-vis des autres en produisant, au maximum, ce qu'elle consomme. À travers cette idée, nous voulons limiter le pouvoir des multinationales et les dépendances commerciales. Chaque État-nation doit pouvoir être pleinement souverain sur son territoire.

Nous nous positionnons en faveur de **l'interdiction des brevets sur le vivant et des OGM.**

Nous proposons qu'un débat soit lancé, au sein de l'instance confédérale internationale (voir ci-dessous), afin de réfléchir et déterminer la langue internationale. La langue internationale pourrait être une langue tirée au sort parmi les cinquante langues les plus parlées.

Pilier 2_Gouvernance

Pour répondre aux défis internationaux – notamment au niveau écologique et migratoire – nous nous positionnons en faveur de la création d’une instance confédérale internationale dont la mission première serait de faire respecter la constitution internationale ci-dessus proposée. Pour éviter toute dérive totalitaire de cette institution, nous ferons en sorte qu’elle fonctionne comme les instances politiques nationales et régionales, c’est-à-dire selon le système du tirage au sort notamment. Celui-ci est organisé de telle sorte que chaque nation soit représentée de manière équitable. **La spécificité de chaque nation et région est sauvegardée tout comme leurs traditions qui font leur richesse.**

Le siège de la confédération internationale est tiré au sort.

Une fois la confédération internationale instituée, nous nous positionnons en faveur de l’abolition des armées nationales. **Au niveau mondial, nous instaurerons une seule armée qui aura pour mission le maintien de la paix** entre pays et au sein des pays.

Nous proposons que des procès internationaux soient organisés contre tous les chefs d’État responsables des crimes de guerre de ces cinquante dernières années (guerre en Irak et Afghanistan, etc.). Par « crime de guerre », nous entendons les guerres d’agression qu’il faut distinguer des guerres de défense.

En vue de la paix mondiale, nous pensons que les nations responsables d’agression envers d’autres peuples doivent faire des excuses publiques et officielles. Un acte de réparation symbolique devrait suivre ces excuses. Le but de cet acte n’est pas d’effacer le mal, mais de le reconnaître.

Migration. Voir page dédiée.

Nous pensons que les institutions internationales, telles que l’OMS, ou le FMI, devraient être évaluées par une commission de citoyens tirés au sort au sein de la confédération internationale. Les valeurs de ces institutions devraient correspondre aux valeurs de nos quatre piliers.

En outre, nous pensons que les fédérations sportives internationales doivent devenir plus transparentes quant à leur comptabilité. Le capital qu'elles ont, en surplus, doit être reversé sous forme de dividende aux États. Dans la même idée, les sports qui font énormément de bénéfice, comme par exemple le football, doivent être davantage taxés. Il n'est juste pas admissible qu'un sportif puisse gagner des sommes astronomiques pour une prestation.

/ Nous pensons que les poursuites judiciaires contre des défenseurs des libertés individuelles comme **Julian Assange** et **Edward Snowden** doivent cesser.

/ Nous nous opposons à la peine de mort, car un risque existe, malgré tout, que cette peine s'applique à un innocent. Pour nous, la question des prisons doit être reconsidérée (cf. **Culture**).

Pilier 3_Ecologie

/ Nous pensons que l'état d'urgence international doit être décrété afin de, rapidement, mettre en œuvre la transition écologique défendue dans notre pilier écologie.

/ Nous nous positionnons en faveur d'un programme de dépollution régional et international qui mobilise l'armée.

/ Nous proposons qu'un débat soit lancé, au sein de l'instance confédérale internationale, afin de réfléchir à des mesures afin d'amener la population à prendre conscience de l'empreinte carbone et de l'impact anthropogénique liés à l'expansion démographique.

/ Nous nous positionnons en faveur de la création, au sein de l'instance de la confédération internationale, d'un « **Département international de l'écologie** ». Ce département aurait pour mission: 1) de subventionner les projets écologiques qui vont dans le sens d'une économie circulaire et des énergies propres, 2) de valoriser

l'agriculture biologique et 3) de sanctionner pénalement et économiquement les atteintes à l'environnement. Nous sommes favorables à la création d'une police internationale de l'écologie.

Nous nous positionnons en faveur de la création, au sein de l'instance de la confédération internationale, d'un « **Département international pour les transports, les frontières et les migrations** ». Ce département pourrait être le propriétaire des routes, rails, gares, aéroports, en bref de tout ce qui est en lien avec l'infrastructure des transports. Une taxe internationale sera collectée par les nations afin de financer ce département et sa mission. Sur cette base, nous ferons en sorte que les transports publics soient financés et donc garantis à toute la population mondiale, sans frais supplémentaires et selon un système de quota pour les voyages internationaux non professionnels.

Nous pensons que le commerce international doit être revu à la baisse.

Pilier 4_ Economie

Nous nous positionnons pour la suppression des intérêts sur les dettes. Autrement dit, dans notre optique, les nations ne devraient rembourser que leurs dettes effectives. À ce niveau, nous pensons qu'une réflexion doit être menée, au sein de l'instance de la confédération internationale, sur la possibilité d'annuler, intégralement ou partiellement, les dettes nationales de tout ou certains pays.

Nous nous positionnons en faveur de **la souveraineté des États dans la création et la gestion de la quantité des capitaux circulants et leur valeur**. Autrement dit, cette souveraineté doit être retirée aux banques privées.

Nous proposons que les plus riches soient taxés au niveau mondial. La possession individuelle de capitaux ne devrait pas atteindre le milliard (selon le référentiel du Dollar ou de l'Euro).

Nous sommes favorables au renforcement des effectifs de la police financière internationale. Nous proposons que la confédération internationale investisse les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale

et la délinquance en lien avec la fiscalité. Selon nous, les sanctions économiques et pénales à ce niveau devraient être durcies. Un sommet international contre la fraude fiscale et la répartition des richesses via des taxes d'harmonisation pourrait être une bonne chose. Nous pensons que les paradis fiscaux doivent être éliminés.

Nous sommes favorables au renforcement des pouvoirs des juridictions compétentes sur les crimes financiers transnationaux (corruption, évasion fiscale, spéculation, accords commerciaux inégaux). Cette instance devrait, à notre sens, faire respecter, au niveau mondial, les règles édictées par l'Organisation internationale du Travail lors de signature d'accords commerciaux internationaux.

/ Nous sommes favorables à la **taxe TOBIN**, dans le cas où la bourse ne serait pas remise en question de manière plus radicale.

/ Nous sommes favorables au contrôle public lorsqu'il y a fusion d'entreprise.